



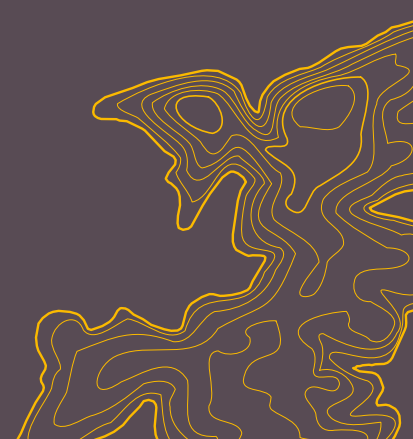
Rapport d'activités 2025



2023-2025



AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ





Le **mot** de la **Présidente**



Je vous invite à plonger dans ce rapport qui met en lumière l'ensemble des projets et missions conduits et réalisés par l'équipe pluridisciplinaire de l'agence d'urbanisme, tant dans son périmètre d'intervention centre franc-comtois qu'au-delà.

Les projets, qu'ils relèvent de l'observation, de l'opérationnel, de l'animation, de la planification ou de la prospective, ont pour objectif d'apporter une expertise éclairée aux décideurs publics ainsi qu'aux membres de l'agence pour construire ensemble les futurs souhaitables de la ville et du territoire.

Depuis 2023, l'ensemble des activités de l'AUDAB se sont organisées sur la base de trois grandes orientations établies pour trois ans, et donc pour 2025 encore, en étroite collaboration avec ses membres :

1. l'intelligence territoriale au service de l'innovation locale,
2. l'adaptation aux évolutions pour des transitions réussies,
3. les sobriétés accélératrices d'un nouveau modèle de développement.

En 2025, toujours avec un esprit créatif, l'AUDAB a diffusé son second atlas cartographique, consacré au territoire des montagnes du Jura, au moyen de 32 cartographies, inventives et novatrices dans leur mode de représentation, accompagnées d'analyses et de graphiques, de chiffres clés : un travail enthousiasmant et un étendard pour le pôle Connaissance et représentation spatiale !

La version junior du jeu « Modèle notre territoire » mérite également d'être mise en avant ; permettant une meilleure compréhension des enjeux d'une gestion économe de l'espace, l'équipe de l'AUDAB est intervenue auprès d'un public de collégiens et lycéens de manière ludique.

Autre implication considérable en 2025, c'est le déploiement de l'outil « O'Friches » réalisé en collaboration avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et les deux agences d'urbanisme de Montbéliard et Belfort, ce qui a permis une identification et une caractérisation des friches sur l'ensemble du territoire régional. L'agence a par ailleurs poursuivi les études préalables à la reconversion de friches avec un recensement des sites sur les territoires du PNR du Doubs Horloger et le PETR du Pays Lédonien. Enfin, l'agence a travaillé à la finalisation d'un catalogue des pistes pré-opérationnelles, des outils et des partenariats mobilisables pour engager les projets de reconversion.

Comme toujours, la planification territoriale a tenu une place importante dans l'année 2025 avec l'aboutissement d'un travail d'accompagnement conséquent pour le SCoT Besançon Cœur Franche-Comté, le PLUi de Grand Besançon Métropole, celui de la communauté de commune du Val de Morteau... et bien d'autres...

Dans sa mission d'accompagnement des communes et des intercommunalités, l'AUDAB a également accompagné les élus dans leurs projets d'aménagement et de renouvellement urbain, on peut notamment citer Devecey, Franois, Gy, Montferrand-le-Château, Pirey ou Pouilley-les-Vignes...

Enfin, cette année a été marquée par de nouvelles adhésions ; notamment cette de Dijon Métropole qui nous a fait notamment l'honneur de nous rejoindre. C'est une fierté pour l'AUDAB d'accueillir une Métropole, capitale régionale, dans son cercle d'adhérents.

J'espère que ces exemples vous donneront envie de parcourir les pages qui suivent...

Pour conclure, je tiens à adresser mes sincères remerciements à tous les élus, partenaires, personnalités et collaborateurs de l'agence, qui s'engagent à mes côtés tout au long de l'année pour le bien commun territorial.

Bien à vous,



Catherine Barthelet,
*Présidente de l'AUDAB,
Trésorière et Présidente déléguée de la FNAU,
Conseillère régionale,
Vice-présidente de Grand Besançon Métropole
et Maire de Pelousey.*





Les instances de l'AUDAB



Assemblée générale de l'AUDAB à Franois, 05 mars 2025.

Tout au long de l'année, l'AUDAB organise différentes instances nécessaires à son fonctionnement.

En 2025, quatre Conseils d'administration se sont tenus au cours de l'année, respectivement en mars, avril, juin et octobre.

L'Assemblée générale d'ouverture s'est déroulée le 5 mars à Franois, où le maire, Émile Bourgeois, a accueilli chaleureusement les représentants. Cette rencontre a permis de valoriser plusieurs travaux conduits en 2024, présentés par les équipes de l'agence.

Une seconde Assemblée générale s'est réunie le 25 juin à Pelousey. Elle a offert l'opportunité d'actualiser le programme partenarial pour 2025 et d'ajuster le budget associé. Ont suivi les présentations de trois études en cours, proposées dans un format dynamique 15/15 — quinze minutes de présentation suivies de quinze minutes d'échanges :

1. **Rafrâichissement et nature en ville**, adapter les espaces publics patrimoniaux au changement climatique
2. **L'après PLUi/SCoT**, quels accompagnements de l'AUDAB ?
3. **La toile de l'eau**, ressources, résilience et attractivité

Les participants pouvaient choisir deux ateliers parmi les trois proposés.



Envie d'en savoir plus sur le fonctionnement et les instances de l'AUDAB ? N'hésitez pas à consulter la fiche 4 du Pack de connaissance AUDAB, via le QR Code ci-contre ou le lien suivant :

<https://www.audab.org/files/media/association/00-pack-audab-2025-vf.pdf>

Atelier Rafraîchissement et nature en ville, adapter les espaces publics patrimoniaux au changement climatique, animé par Gaëlle Duménil et Benjamin Gracieux, juin 2025.

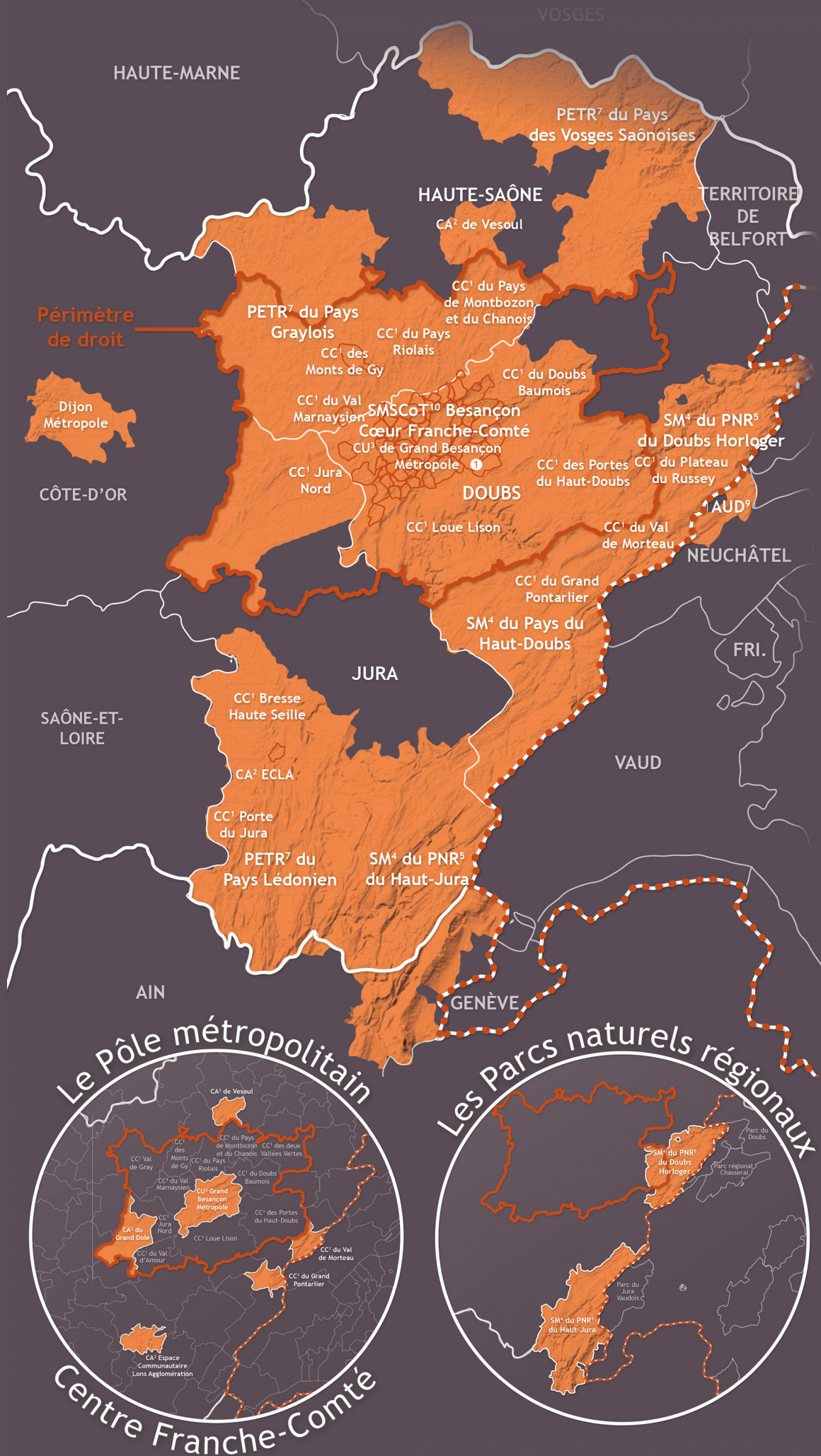


Atelier La toile de l'eau, ressources, résilience et attractivité, animé par Noémie Dufernez et Pierre Clap, juin 2025.



Atelier L'après PLUi/SCoT, quels accompagnements de l'AUDAB ?, présenté par Elsa Lonchampt et Justine Huot-Marchand, juin 2025.





de l'AUDAB

Quelques chiffres...

+ de **100**
adhérents

1 157
communes
couvertes

12 198 km²


1 135 973
habitants

Limites administratives

- Limite communale
- Limite de l'aire d'attraction
- Limite départementale
- Limite régionale (BFC)
- Limite franco-suisse

Les structures membres

- SM*
SCoT**
PETR***
EPCI****
Communes
Pôle Métropolitain

Sont également membres de l'AUDAB

-  l'État
-  La Région Bourgogne-Franche-Comté
-  Le Département du Doubs





Les représentants de l'Assemblée générale

au 31 décembre 2025



1^{er} collège

Membres principaux

Grand Besançon Métropole

Catherine BARTEHELET, Nathan SOURISSEAU,
Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLIOLO,
Sébastien COUDRY, Gilbert GAVIGNET, Marcel
FELT, Laurence MULOT

SMSCoT Besançon cœur Franche-Comté

Jean-Paul MICHAUD, Yves GUYEN, Marie
ZEHAÏF, Gérard MONNIEN, Didier AUBRY

Commune de Besançon

Aurélien LAROPPE, Anthony POULIN, Nathalie
BOUVET

État

Hugues SORY, Didier CHAPUIS, Muriel JANEX,
Pascal BERTHAUD

2^e collège

Membres de droit

Département du Doubs

Jacqueline CUENOT-STALDER

Région Bourgogne-Franche-Comté

Jérôme DURAIN, Claude MERCIER

Communauté de communes Loue-Lison

Sarah FAIVRE

Communauté de communes

du Val Marnaysien

Jérémy RONDOT

Communauté de communes

du Pays de Montbozon et du Chanois

Guillaume BLONDEL

Communauté de communes

du Pays Riolois

Nadine WANTZ

Communauté de communes

des Monts de Gy

Nicole MILESI

Communauté de communes

des Portes du Haut-Doubs

François CUCHEROUSET

Syndicat d'études et d'aménagement

de Besançon Sud Plateau

Christine MOLLIER

Communauté de communes du Doubs

Baumois

Jean-Claude MAURICE

Communauté de communes Jura Nord

Stéphane ECARNOT

Communes adhérentes de l'aire d'attraction de Besançon, hormis Besançon

Amagney - Valérie COURBET

Audeux - Agnès BOURGEOIS

Les Auxons - Marie-Pierre MARQUIS

Avanne-Aveney - Jean-Michel GROS

Beure - Michel PIDANCET

Bonnay - Jean-Philippe MILLE

Boussières - Florence NUNINGER-PARIZOT

Busy - Philippe SIMONIN

Byans-sur-Doubs - Ludovic PICOD

Chalèze - Patrick PERREY

Chalezeule - Christian MAGNIN-FEYSOT

Champagney - Olivier LEGAIN

Champoux - Annie VIENNET

Champvans-les-Moulins - Florent BAILLY

Châtillon-le-Duc - Gilbert CANILLO

Chaucenne - Bernard VOUGNON

Chemaudin et Vaux - Emmanuel MAITRE

La Chevillotte - Sébastien BOILLOT

Dannemarie-sur-Crête - Martine LEOTARD

Deluz - Fabrice TAILLARD

Devecey - Patrick DAMPENON

École-Valentin - Serge MELIERES

Emagny - Thérèse BEAUFILS

Fontain - Claude GRESSET-BOURGEOIS

François - Jean-Louis BAULIEU

Geneuille - Christophe ORUS-CATALAN

Gennes - Jean-Michel LHOMMEE

Grandfontaine - Rachel JACQUEMAIN

Gy - Christelle CLEMENT

Lantenne-Vertière - Thierry MALESIEUX

Larnod - Jean-Philippe DEVEVEY

Mamirolle - Dominique MAILLOT

Marchaux-Chaudefontaine - Michel GROSJEAN

Marnay - Vincent BALLOT

Mazerolles-le-Salin - Daniel PARIS

Mérey-Vieille - Philippe PERNOT

Miserey-Salines - Ada LEUCI

Montfaucon - Hervé TOURNOUX

Montferrand-le-Château - Lucie BERNARD

Morre - Hervé PONT

Nancray - Stéphane HAENEL

Noironte - Pascal MEROT

Novillars - Sylvia PIANEZZA

Osselle - Routelle - Eric BADET

Palise - Delphine MONTEL

Pelousey - Julien SUE

Pirey - Philippe DENOIX
Pouilly-les-Vignes - Nadine BURLAUD
Pugey - Franck LAIDIE
Rancenay - Nadine DUSSAUCY
Roche-lez-Beaupré - Thierry TISSOT
Saint-Vit - Anne BIHR
Saône - Christian MOREL
Serre-les-Sapins - Valérie BRIOT
Tallenay - Pierre HUOT-MARCHAND
Thise - Patrick DEVILLERS
Thoraise - Jean-Michel MAY
Torpes - Julie GILLET
Vaire - Patrick RACINE
La Vèze - Alice TONNIN
Velesmes-Essarts - Jean-Claude HEITMANN
Vieilley - Dorine LEROY
Villars-Saint-Georges - Eric LAMBLA
Vorges-les-Pins - Sébastien RATIE

3^e collège

**Les membres adhérents après
agrément dit « territoire
élargi »**

Commune de Lons-Le-Saunier

Jean-Yves RAVIER

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Graylois

Frédéric HENNING

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional (PNR) du Doubs Horloger

Franck VILLEMMAIN

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Lédonien

Claude BORCARD

Syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs

Jean-Yves BOUVERET

Syndicat mixte du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté

Dominique MICHAUD

Communauté d'agglomération de Vesoul

Christophe TARY

l'Espace communautaire Lons Agglomération (ECLA JURA)

Hervé GUY

Communauté de communes du Val de Morteau

Elisabeth REDOUTEY

Syndicat mixte ouvert Agglomération Urbaine du Doubs (AUD)

Pierre VAUFREY

Syndicat mixte du Parc Naturel Régional (PNR) du Haut-Jura

Philippe PASSOT

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays des Vosges Saônoises

Thierry BORDOT

Communauté de communes Porte du Jura

Christian BUCHOT

Communauté de communes du Grand Pontarlier

Didier CHAUVIN

Communauté de communes Bresse-Haute-Seille

Jean-Louis Maître

Communauté de communes du Plateau du Russey

Valérie PAGNOT

Dijon Métropole

Antoine HOAREAU

4^e collège

**Membres adhérents après
agrément dit « partenariat
élargi »**

Avec voix délibérative

Caisse des Dépôts et Consignations

François LAIGNEAU

Chambre interdépartementale d'Agriculture du Doubs

Christophe CURTY

Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le Traitement des déchets (SYBERT)

Jean-Marc BOUSSET

CROUS Besançon

Christine LE NOAN

Établissement Public Foncier (EPF) Doubs Bourgogne-Franche-Comté

Thierry MAIRE DU POSET

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Besançon

Sylvie WANLIN

Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté

Eric LALAUERIE

Avec voix consultative

Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs

Manuel ESCRIBANO

SPL Territoire 25

Bernard BLETTON

SEDIA

Dominique MESNIER

SNCF Réseau

Magali GIRARD

ENEDIS

Yoann ROSSIGNOL

EDF

William LOMBARDET



Les ressources humaines et la vie d'agence



Une partie de l'équipe 2025 de l'AUDAB, devant les locaux de l'agence.



2025 : une année structurante pour l'AUDAB, entre nouvelle convention collective, consolidation interne et mobilisation collective

L'année 2025 a marqué une étape majeure pour l'AUDAB avec l'entrée en vigueur de la Convention Collective Nationale (CCN) Syntec, adoptée au sein de la FNAU en 2024 avec la contribution active de Catherine Barthelet, Présidente de l'AUDAB et Présidente déléguée de la FNAU.

Son application au premier janvier 2025 constitue une avancée significative pour la sécurisation des droits des salariés et l'harmonisation des pratiques RH au sein du réseau des agences d'urbanisme. Cette nouvelle référence conventionnelle offre désormais un cadre structuré, durable et plus lisible pour l'ensemble des collaborateurs, tout en renforçant la cohérence des pratiques professionnelles.

Un cadre RH consolidé et modernisé

L'adhésion à la CCN Syntec a permis de clarifier les règles applicables en matière de rémunération, de classification, de garanties sociales et de mobilité. Elle a également offert un socle commun cohérent avec les accords internes adoptés en 2023, renforçant la professionnalisation de la gestion RH au sein de l'agence.

Au-delà de cette avancée réglementaire, l'année 2025 a été marquée par un ensemble d'actions visant à accompagner les équipes : organisation des entretiens professionnels et individuels, appui aux prises de poste, clarification des rôles et structuration des pôles de compétences renforcée par la nomination de directeurs de pôles de compétences. Ces démarches ont contribué à installer un environnement de travail plus lisible et davantage tourné vers le développement des compétences.

Une communication interne renforcée et une dynamique collective affirmée

Consciente des enjeux liés à la mise en œuvre de la nouvelle convention et aux évolutions internes, l'AUDAB a renforcé sa communication auprès des équipes. Des points réguliers, un partage transparent des informations et une pédagogie continue ont rendu les changements plus accessibles et ont permis de maintenir un climat de confiance.

Par ailleurs, plusieurs réunions d'équipe ont jalonné l'année. Elles ont permis de travailler collectivement à la construction du projet d'agence, d'échanger sur les enjeux partenariaux et de nourrir une réflexion partagée sur l'avenir de l'AUDAB. Ces temps d'échange ont renforcé la cohésion interne et ont favorisé l'appropriation collective des orientations stratégiques.

Des travaux qui ont temporairement transformé l'organisation de l'agence

L'année 2025 a également été marquée par une phase importante de travaux au sein des locaux de l'AUDAB. Ces aménagements, nécessaires pour moderniser les espaces, améliorer les conditions de travail et adapter les locaux aux besoins actuels des équipes, ont eu un impact organisationnel non négligeable.

Pendant plusieurs semaines, les collaborateurs ont dû composer avec des déplacements temporaires, des ajustements logistiques une réorganisation partielle des espaces et du temps de travail. Malgré ces contraintes, la transition s'est déroulée de manière fluide et constructive. L'implication des équipes, la coordination interne et la qualité du dialogue ont permis de maintenir la continuité des missions sans difficulté majeure. Ces travaux ont également représenté une opportunité de repenser les modes de travail et de renforcer le sentiment d'appartenance autour d'un lieu rénové et mieux adapté aux projets de l'agence.

Une année charnière tournée vers l'avenir

Entre l'intégration de la CCN Syntec, la structuration RH, la dynamique collective et la conduite des travaux, l'année 2025 restera comme une période de transformation profonde et de consolidation pour l'AUDAB. Ces évolutions traduisent une volonté partagée de renforcer le cadre de travail, de soutenir les équipes dans leur développement et de construire une organisation plus harmonisée, cohérente et résiliente.

Les ressources humaines en quelques chiffres



ETP* en 2025
23 salariés
en CDI présents
à l'AUDAB au
31/12/2025



Répartitions
16 femmes
7 hommes
23 CDI



Âge moyen
37 ans

*ETP : Équivalent Temps Plein



La communication et le design graphique



Animée par le partage de la connaissance et de son expertise, l'AUDAB a à cœur de tenir informés, en priorité ses membres mais aussi l'ensemble des collectivités locales et le grand public.

De cette volonté découle un grand nombre d'actions et missions mises en œuvre tout au long de l'année : la mise à jour régulière du site web et de son extranet, l'animation d'une page LinkedIn dédiée regroupant les principales actualités, l'organisation de différents événements (30/30, Rdv de la prospective...), ou encore la réalisation de publications, etc.

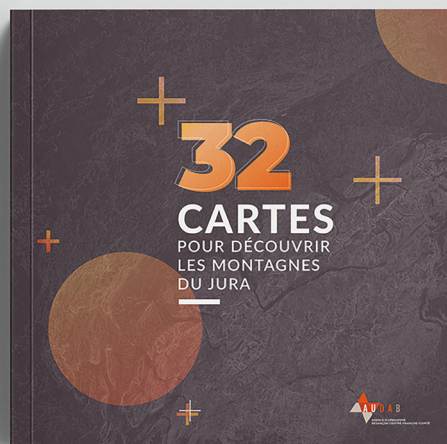
Des projets incontournables en 2025

Comme chaque année, l'AUDAB a à cœur de valoriser et démontrer ses compétences, ainsi que l'étendue de ses domaines d'intervention par la création et la production de supports, de communication notamment mais pas seulement ! Cette année, deux projets méritent d'être mis en avant et valorisés du fait de l'investissement en termes de temps de travail qu'ils ont requis, de leur originalité et de leur qualité graphique également. Il s'agit de l'Atlas des montagnes du Jura d'une part et de la version junior du jeu Modèle notre territoire par ailleurs.

Commençons par l'atlas. Forte du succès rencontré avec son premier atlas publié en 2021 et consacré à l'aire d'attraction de Besançon, l'AUDAB a donc enrichi cette année cette jeune collection avec un deuxième volume, dédié cette fois au territoire transfrontalier des montagnes du Jura. Cette édition regroupe donc trente-deux cartes et analyses sur un territoire qui ne correspond à aucune entité administrative existante mais s'appuie sur une lecture transversale et transfrontalière du massif jurassien, fondée sur ses caractéristiques géologiques. Grâce aux données territoriales collectées de part et d'autre de la frontière franco-suisse, cet atlas a eu pour ambition de mettre en lumière, et ce, de manière originale, des territoires à enjeux inscrits dans un même espace physique, géologique et humainement tissé par des liens pluriséculaires : les montagnes du Jura. Le second projet que l'on peut mettre en avant est la version junior du jeu de plateau Modèle notre territoire. L'idée, imaginer un jeu permettant à un jeune public, collégiens

et lycéens, d'être sensibilisés aux enjeux d'aménagement du territoire, en se mettant dans la peau d'acteurs tels qu'un maire, un promoteur immobilier, un représentant d'association environnementale ou tout simplement un habitant. L'AUDAB a ainsi conçu et développé l'entièreté du jeu et des supports nécessaires à son bon déroulé. Un travail de graphisme qui sort de l'ordinaire et permet de mieux faire connaître les métiers de l'urbanisme de manière ludique.

Couverture de l'Atlas des montagnes du Jura, diffusé en septembre 2025.

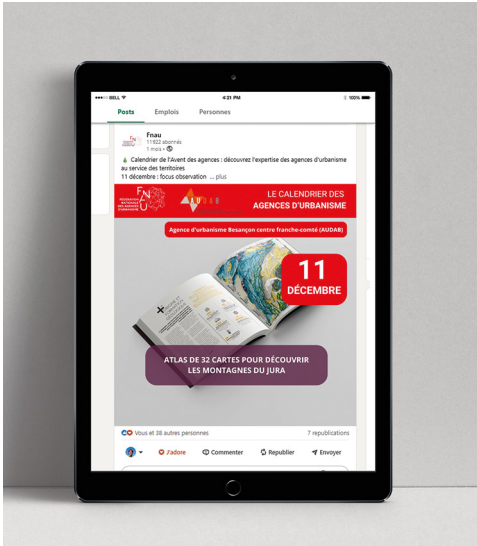


Les traditionnelles missions de graphisme et de communication

En 2025, l'AUDAB a poursuivi la mise à jour régulière du site web, vitrine de l'AUDAB : il présente les dernières actualités et les événements à venir, organisés par l'agence ou en lien avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme ou encore les dernières publications thématiques réalisées. Un accès extranet est également géré au bénéfice des membres qui ont accès directement à l'ensemble des productions de l'AUDAB, sur plusieurs années, dans le cadre de son programme partenarial.

L'agence planifie et anime différents événements au cours de l'année. En 2025, l'AUDAB a ainsi travaillé à l'organisation et à l'accueil de trois 30/30. Ce format de mini-conférence développé par l'AUDAB est structuré par 30 minutes de présentation, puis 30 minutes de questions et débats et permet de présenter une étude ou une thématique d'étude de l'agence, en cours ou récemment finalisée. Le premier 30/30 s'est tenu à la suite de l'assemblée générale de l'été et proposait au choix deux ateliers parmi trois thématiques : « Rafrâichissement et nature en ville », « L'après PLUi/SCoT » et « La toile de l'eau ». Le deuxième traitait de la reconversion des friches et le dernier de la présentation du nouvel Observ'agglo.

L'agence a également travaillé à la rédaction et à la mise en page de deux publications thématiques ainsi qu'à l'animation de la page LinkedIn.



Exemple de fiche, quartier Butte-Grette, réalisée dans le cadre de l'Observatoire socio-urbain (OSU) et de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de Besançon, décembre 2025.

L'accompagnement à la conception et à la réalisation de supports pour nos membres

Au-delà des supports de communication pour promouvoir l'agence, l'AUDAB accompagne également ses membres dans la réalisation de différents supports, de la conception à la rédaction et jusqu'à leur bonne réalisation graphique. Pour n'en citer que quelques-uns pour cette année 2025, l'AUDAB a travaillé :

- à plusieurs toiles d'Évaluation d'impact sur la santé (EIS) du PADD du SCoT du Pays Seine-et-Tilles et du PADD du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Azé ;
- à la mise à jour des portraits patrimoniaux communaux, des fiches A4 conçues et mises en page de manière automatisée dans le cadre de l'accompagnement de la mission PLUi de Grand Besançon Métropole ;
- à la réalisation d'une plaquette au sujet des Zones d'Activités Économiques (ZAE) dans le cadre de l'accompagnement du Parc Naturel Régional du Haut-Doubs ;
- ainsi qu'à la réalisation des fiches des quartiers bisontins de l'Analyse des Besoins sociaux (ABS) de Besançon dans le cadre de l'Observatoire Socio-Urbain (OSU) de l'AUDAB qui renseigne les données et les évolutions de chacun des quartiers bisontins à l'échelle de l'iris, plus petite échelle statistique disponible.

Post de publication de l'atlas des montagne du Jura dans le calendrier de l'avent de la Fnaus, partagé sur la page LinkedIn de l'AUDAB, octobre 2025.



Sommaire



Socle commun

**Le socle
commun et
permanent
d'activités**

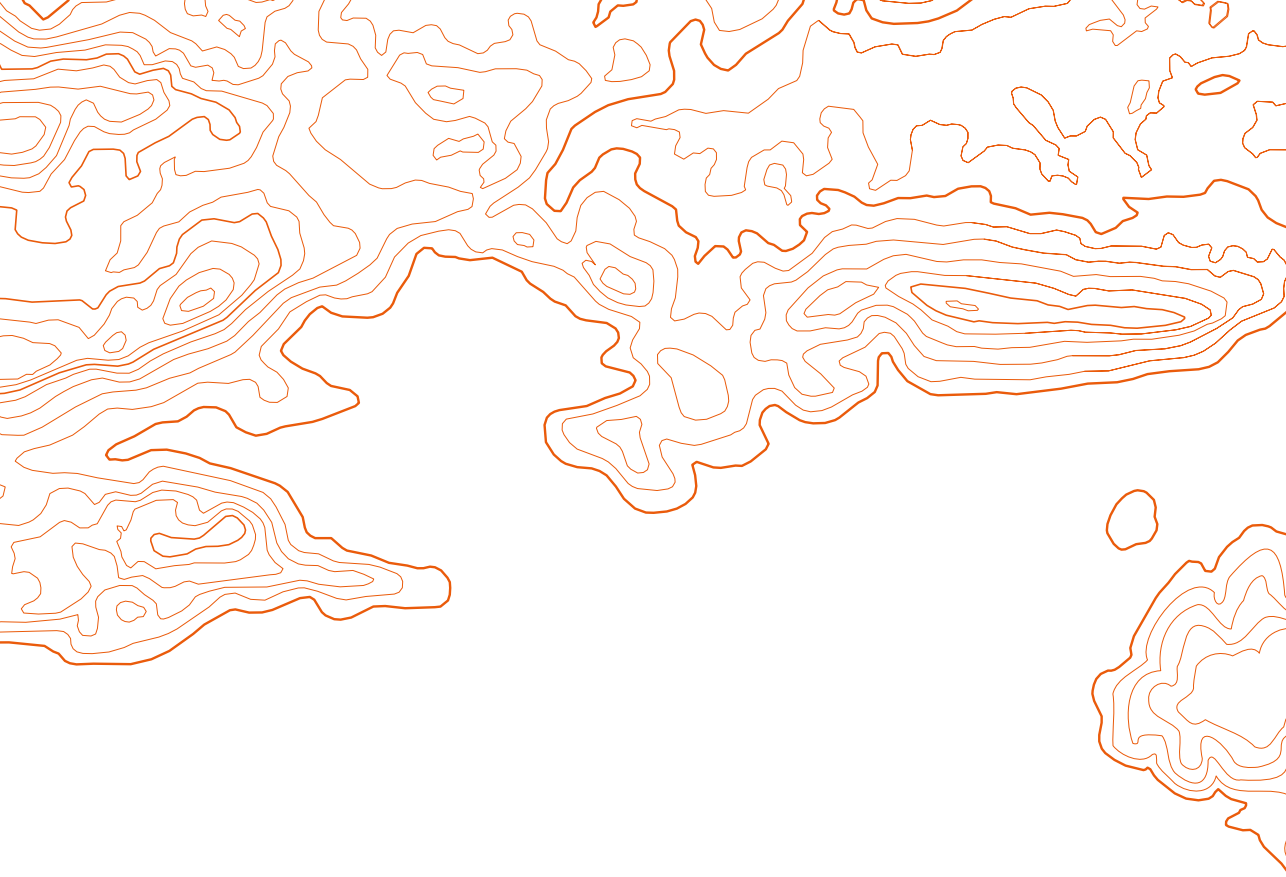
p.17

Chapitre 1

**L'intelligence
territoriale
au service de
l'innovation locale**

Les outils de l'observ'action
p.28

L'animation pour mieux
décider ensemble
p.32



Chapitre 2

L'adaptation aux évolutions pour des transitions réussies

Les stratégies territoriales
novatrices
p.36

La planification territoriale
et l'urbanisme réglementaire
au cœur des changements de
modèles
p.42

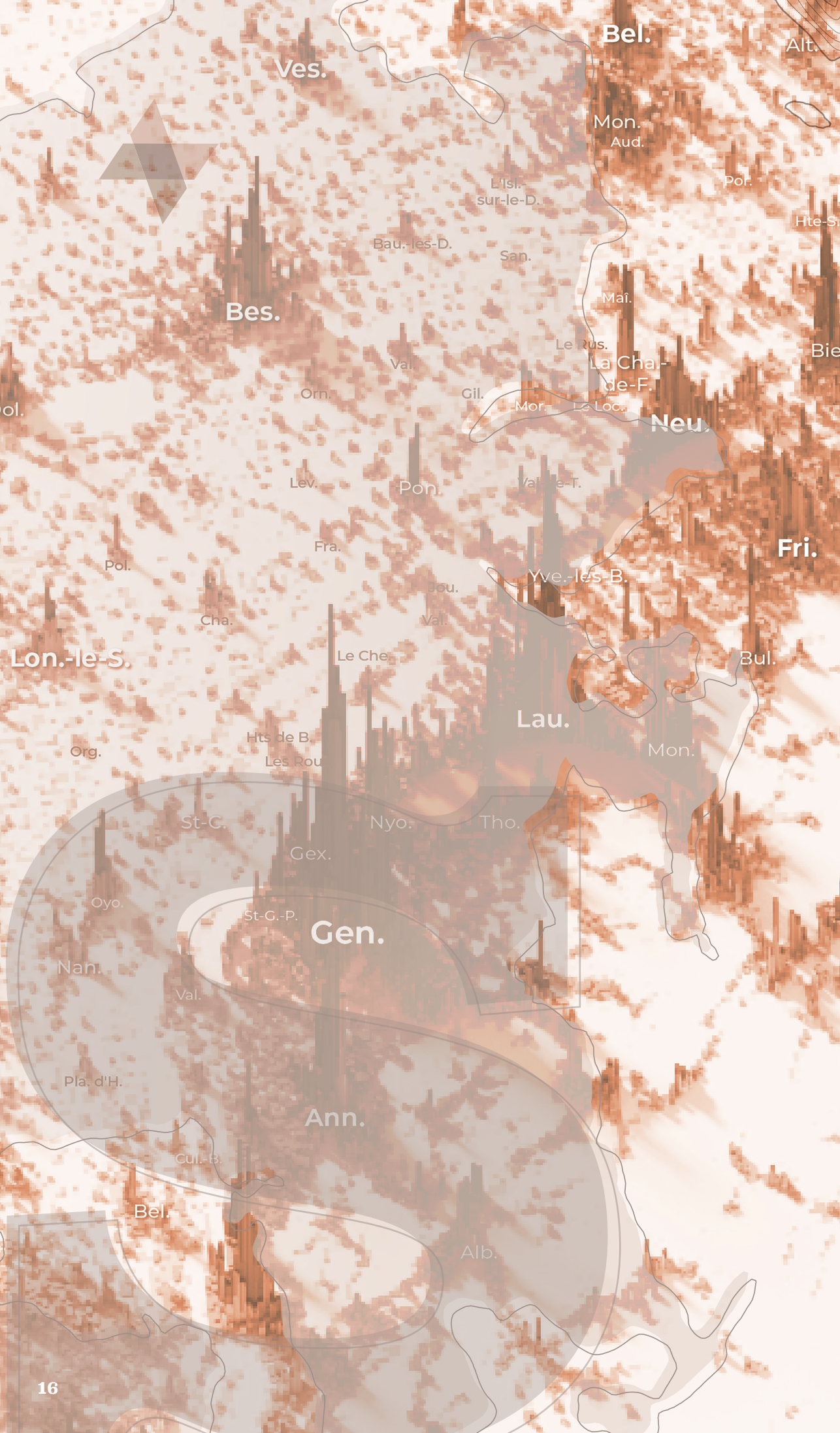
L'évolution urbaine et
la qualité de vie sources
d'attractivité des territoires
p.49

Chapitre 3

Les sobriétés accélératrices d'un nouveau modèle de développement

La planification verte et les
systèmes d'acteurs locaux
p.60

L'optimisation des espaces
p.61



Ves.

Bel.

Alt.

Mon.
Aud.

Por.

L'Is.
sur-le-D.

Hte-S.

Bau.-les-D.

San.

Bes.

Maî.

Le Rus.

Bie

Val.

Orn.

Gil.

Mor.

La Cha-
de-F.

Le Loc.

Neu.

Lev.

Pon.

Val-le-F.

Fra.

Jou.

Yve.-les-B.

Fri.

Pol.

Cha.

Val.

Bul.

Lon.-le-S.

Le Che

Lau.

Mon.

Org.

Hts de B.
Les Rou

St-C.

Nyo.

Tho.

Gex.

St-G.-P.

Gen.

Oyo.

Nan.

Val.

Pla. d'H.

Ann.

Cul. B.

Bel.

Alb.



Bâl.

Lie.

Azi.

Del.

Mou.

Gra. Sol.

Ber.

Thu.

Le socle commun et permanent d'activités



Le socle commun et permanent d'activités



Pages extraites de l'atlas *32 cartes pour découvrir les montagnes du Jura*, carte 1.1 "Origine et formation géologique", septembre 2025.

La diffusion de la connaissance

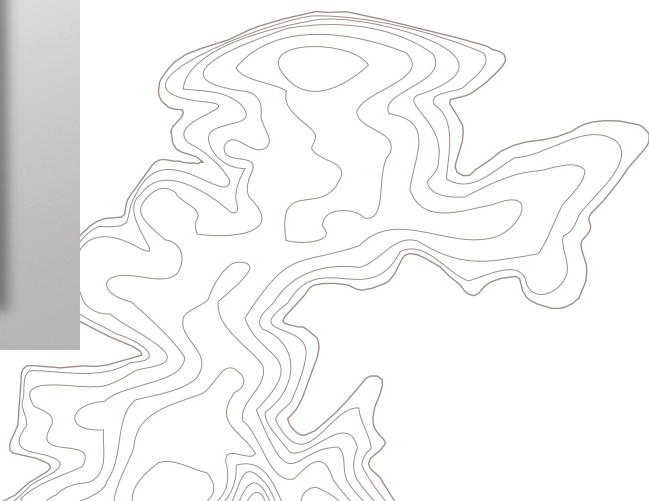
L'édition, la diffusion et l'appropriation de « l'atlas transfrontalier des montagnes du Jura » auprès de nos membres et de nos partenaires

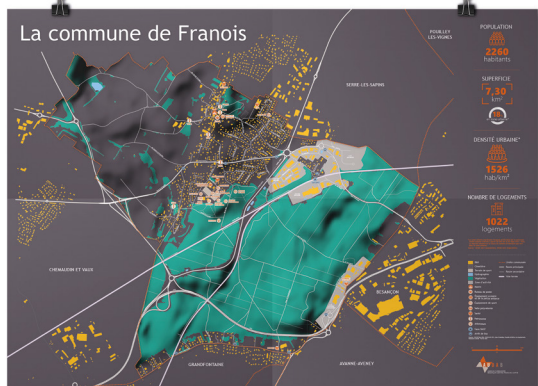
L'AUDAB a finalisé et imprimé son deuxième atlas cartographique consacré au massif jurassien. Intitulé *32 cartes pour découvrir les montagnes du Jura*, ce document propose une lecture approfondie du territoire, en mettant en évidence les dynamiques démographiques, socio-économiques, environnementales et transfrontalières qui structurent le massif.

Fidèle à l'esprit de la première édition, cet atlas se distingue par son contenu original et son design soigné. Sa diffusion, menée à la fois auprès de nos membres et partenaires ainsi que sur nos réseaux sociaux, a suscité de nombreuses réactions positives.



Poster réalisée en parallèle de l'atlas *32 cartes pour découvrir les montagnes du Jura*, carte de présentation du territoire d'étude, septembre 2025.





Poster communal de Franois,
février 2025.

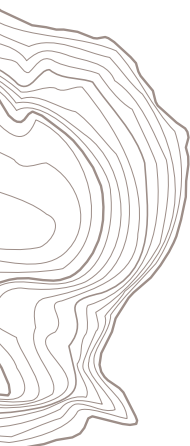
La réalisation et l'actualisation des posters communaux

En début d'année, l'AUDAB a réalisé le poster communal de la commune de Franois. Ceux des communes de Thoraise, Osselle-Routelle, École-Valentin et Miserey-Salines sont en cours de relecture, celui de Saint-Vit a été validé récemment.

La réalisation et l'actualisation des posters territoriaux et des ouvrages cartographiques divers

L'année 2025 a été consacrée à l'actualisation de tous les posters territoriaux.

Poster de Dijon
Métropole,
février 2025.



Les publications partenariales thématiques et prospectives

L'AUDAB a contribué au numéro de Traits d'Agences de la FNAU portant sur l'articulation entre les SERM, l'aménagement des territoires et l'urbanisme, sorti en mai 2025. Elle a également contribué au Traits d'Agences intitulé L'eau en partages, qui est paru à l'automne 2025.

En février, une publication démographique a été réalisée concernant les structures et dynamiques de populations dans le département du Jura. Cette analyse présente non seulement le nombre d'habitants par territoire lors du dernier recensement INSEE (millésimé 2022) mais, comparant ces données aux précédentes, offre également un regard neuf et actualisé sur les dynamiques territoriales qui s'animent dans le département.

À la suite du Rendez-vous de la prospective qui s'est déroulé le 26 mars dernier sur le thème de l'attractivité territoriale d'aujourd'hui et de demain (2050), une publication co-écrite avec Camille Chamard (maître de conférences en Sciences de gestion - Marketing territorial et développement rural, LiREM, UPPA) a été finalisée et mise en ligne sur le site web de l'agence au mois de novembre.

Couverture de la publication de retour sur le Rdv de la prospective intitulée Quels leviers pour renouer avec l'attractivité territoriale dans nos territoires en 2050 ?, novembre 2025.



Le suivi et la communication régulière auprès de nos membres concernant le programme de travail en cours



*Save the date
du 30/30 « La
reconversion des
friches » du 13
octobre 2025.*

Le 30/30

Ce format de mini-conférence développé par l'AUDAB, structuré par 30 minutes de présentation, puis 30 minutes de questions et débats, permet de présenter une étude ou une thématique d'étude de l'agence, en cours ou récemment finalisée. Trois séances ont été organisées au cours de l'année, entre les mois de juin et novembre.

Le premier 30/30 de l'AUDAB s'est déroulé à la suite de l'Assemblée générale du 25 juin dernier à Pelousey, sous la forme de deux 15/15 au choix parmi les trois ateliers-conférences proposés :

1. « Rafrâichissement et nature en ville », pour réfléchir collectivement à l'adaptation des espaces publics patrimoniaux au changement climatique ;
2. « L'après PLUi/SCoT », visant à présenter les différents accompagnements proposés par l'AUDAB à ses membres concernant les documents d'urbanisme ;
3. « La toile de l'eau », avec la présentation d'un outil de datavisualisation, la « toile », portant sur la ressource en eau, enjeu majeur de résilience et d'attractivité des territoires.

Découvrez l'actualité de retour sur cette animation participative sur le site web de l'AUDAB : <https://www.audab.org/actualite/retour-sur-animation-participative-25-juin->

Le deuxième 30/30 de l'année s'est déroulé le 13 octobre et a permis la présentation du travail, mené par l'agence, de constitution d'un catalogue de pistes pré-opérationnelles des friches sur le territoire du SCoT BCFC. Intitulé La reconversion des friches : présentation d'un outil d'aide à la réflexion avec des pistes, outils et partenaires mobilisables, il s'est déroulé en présentiel dans les locaux de l'AUDAB ainsi qu'en visioconférence et a réuni une quinzaine de participants.

Le replay de la première partie, la présentation, est disponible sur le site web de l'agence, via le QR Code ci-contre ou le lien ci-dessous :

<https://www.audab.org/actualite/retour-sur-30-30-reconversion-friches>

Un troisième et dernier 30/30 s'est tenu à la mi-novembre en présentiel et visioconférence et portait sur Observ'agglo 2025 et la place de Grand Besançon Métropole parmi les plus grandes agglomérations françaises.

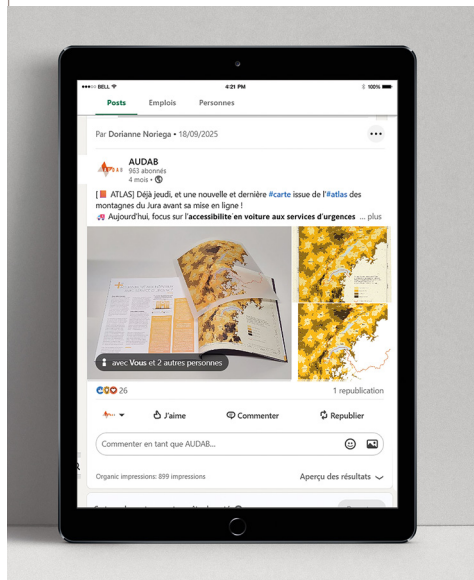
L'occasion de présenter aux participants Observ'agglo donc, cette démarche d'observation collective portée par les agences d'urbanisme, les agglomérations et leurs partenaires depuis plus de dix ans et qui a permis la construction d'un socle commun d'indicateurs et de connaissances. Son objectif : comparer, comprendre, mais aussi parfois déconstruire les représentations que nous avons des dynamiques territoriales à l'œuvre dans les grandes agglomérations françaises et notamment bien sûr au sein de Grand Besançon Métropole.

La page LinkedIn

L'AUDAB poursuit la gestion et l'animation de sa page LinkedIn. Comptant désormais 940 abonné(e)s, elle a enregistré des statistiques encore augmentées sur le dernier trimestre avec plus de 9700 impressions de ses posts, 200 réactions et 80 abonné(e)s supplémentaires.

Pour exemple, au cours du mois de septembre, une campagne de huit posts a été réalisée pour promouvoir l'atlas des montagnes du Jura récemment finalisé. Elle a ainsi permis de présenter une carte pour chacun des sept chapitres thématiques de l'ouvrage au plus grand nombre, représentant plus de 6000 impressions sur huit publications et a reçu de nombreux retours positifs. La page LinkedIn permet par ailleurs de relayer les événements que l'agence organise ou auxquels elle participe mais aussi les offres d'emploi à pourvoir et plus largement son actualité.

Exemple de post pour le teasing avant diffusion de l'atlas des montagnes du Jura, partagé sur la page LinkedIn de l'AUDAB, septembre 2025.



Les rendez-vous de la prospective : les animations et les conférences partenariales prospectives

Le mercredi 26 mars dernier au Lab' de la City, avec l'aide de Camille Chamard (Maître de conférences en Sciences de gestion - Marketing territorial et développement rural, LiREM, UPPA), l'AUDAB a organisé et animé une matinée d'échanges et de débats autour de l'attractivité territoriale d'aujourd'hui et surtout de demain (2050), pour les membres de l'AUDAB (élus et techniciens de GBM, CC et communes adhérentes, Région BFC, DDT25, SGAR...). Après un bref nettoyage de la situation verbale et une présentation de l'état de l'attractivité dans nos territoires, cette matinée a été l'occasion pour les participants de partager des retours d'expériences et d'échanger sur cette thématique protéiforme et appréhendée différemment selon les échelles spatiales (commune / bassin de vie / région) et temporelles (2000 - 2025 - 2050).



Intervention de Pierre Clap lors du Rendez-vous de la Prospective du 26 mars 2025.

Plateau du jeu
Modèle Notre
Territoire à
destination des
collégiens et lycéens,
décembre 2025.

Fiches personnages du jeu Modèle
Notre Territoire à destination des
collégiens et lycéens, décembre 2025.



Le développement de jeux sérieux et de supports pédagogiques, animation et éducation citoyennes, formations à nos métiers

Plusieurs ateliers autour du jeu Modèle Notre Territoire ont été animés :

- un atelier auprès des étudiants de l'Institut AgroDijon,
- un atelier aux Assises de la transition énergétique à Strasbourg,
- un atelier à la journée sur l'Urbanisme Favorable à la Santé au PNR du Doubs Horloger.

Le développement de la version de Modèle Notre Territoire à destination des collégiens et lycéens est en cours de fabrication. Les règles du jeu sont finalisées. Le matériel de jeu a été entièrement conçu graphiquement par l'AUDAB. La fabrication est déléguée à un prestataire.

Le développement d'un « catalogue » de références ciblées concernant des projets urbains communaux exemplaires

De nombreux projets ont été ajoutés au dossier, la mise en page des réalisations ainsi que les prises de contact avec les bureaux d'études sont en cours. La réalisation d'une première version du catalogue aura lieu en début 2026.

Le service permanent de conseil et d'expertise

Veille, conseils, analyses juridiques et réglementaires

L'AUDAB assure une veille régulière sur l'actualité juridique, qu'elle soit législative, réglementaire, jurisprudentielle ou doctrinale. Des récapitulatifs sont transmis mensuellement aux salariés afin de leur permettre de répondre de manière précise aux sollicitations des élus.

Jurys locaux et nationaux, interventions animations

L'AUDAB a été sollicitée pour participer et intervenir lors de différents événements afin de présenter ses travaux et d'animer des temps d'échanges ou d'ateliers. Elle a ainsi participé en 2025 :

- aux rencontres nationales Santé environnement du CNFPT/INSET d'Angers fin janvier,
- à une journée de formation du CNFPT de Bourgogne-Franche-Comté sur « la création d'environnements favorables à la santé » mi-janvier,
- aux groupes de travail en janvier-mars dans le cadre de l'élaboration du référentiel Quartiers Durables en Bourgogne-Franche-Comté porté par Terragilis,
- au Forum annuel d'Energy Cities le 09 avril rassemblant des représentants de villes européennes,
- à la journée « Une seule santé » du 10 avril organisée par le réseau Graine et Promotion Santé BFC en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement (MSHE) (animation d'un atelier),
- aux réflexions de l'INET (Institut National des Études Territoriales) en avril sur l'attractivité et le dynamisme économique dans GBM,
- à une journée de formation à destination des élus portée par le CAUE 71, afin de présenter les travaux de l'agence sur la revitalisation du centre-ville de Digoïn,
- aux réflexions pour l'élaboration d'un guide sur l'urbanisme favorable à la santé développé par le PETR du Doubs Central,
- aux réflexions préalables à la préfiguration d'une agence locale de l'énergie et du climat portées par Grand Besançon Métropole (plusieurs ateliers entre mai et août),
- aux réflexions préalables à l'animation du séminaire des cadres de Grand Besançon Métropole (l'AUDAB intervenant à la table ronde sur l'urbanisme favorable à la santé),
- à la présentation de ses travaux sur la vulnérabilité des infrastructures ferroviaires au changement climatique à la Région et la DREAL Bourgogne Franche-Comté fin novembre,
- à la rencontre régionale des SCOT en BFC où elle a présenté notamment ses travaux en 3D sur les quartiers futurs.

Expertise écoquartiers, autres expertises urbaines

En tant que partenaire local, l'AUDAB a participé à une revue de projet « Écoquartier », sur le quartier de Planoise à Besançon.

Au programme :

- une présentation de l'état d'avancement du projet,
- une visite du quartier,
- un temps d'échange autour du projet avec le porteur, les experts et les partenaires locaux autour du projet et des réponses aux 20 engagements et indicateurs.

Le quartier de Planoise est engagé dans le processus de labellisation Écoquartier depuis plus de deux ans et est également bénéficiaire du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).



Visite du quartier de Planoise lors de la revue de projet Écoquartier, juin 2025.



Les grands cycles d'observation de nos membres et de la FNAU

Observ'agglo 2025

Avec la FNAU et les agences d'urbanisme de Clermont-Ferrand (AUCM) et du Var (Audat. Var), l'AUDAB a copiloté la conception et la réalisation d'Observ'agglo 2025. Elle a notamment contribué aux orientations éditoriales et graphiques et a également dirigé le chapitre « Connecter » aux côtés des agences d'urbanisme de Saint-Étienne (Épures), Bordeaux (A'URBA), Strasbourg (ADEUS) ainsi que l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Le Workshop des 19 et 20 mai qui a eu lieu à Paris a permis de finaliser la rédaction des dernières fiches, d'engager les relectures croisées, de procéder aux vérifications et de valider l'ensemble de l'ouvrage ainsi que le poster.

L'AUDAB a assuré une part importante de l'ingénierie éditoriale et cartographique, et a participé à la préparation du poster national, paru en septembre.

Aussi, l'édition 2025 a-t-elle marqué un tournant important en plaçant l'adaptation climatique, environnementale et énergétique au début de la lecture territoriale, affirmant que ces transitions structurent désormais les dynamiques démographiques, productives, sociales et urbaines des grandes agglomérations. La publication nationale, le poster et les données associées (au format Excel) du panel des 61 grandes agglomérations ont été nationalement diffusés début décembre.

La participation aux grands débats, aux animations et aux consultations en réseaux

Au niveau national

La Fnau, l'Ademe et le Ministère de la Transition écologique ont lancé un travail commun visant à formuler des recommandations pour mieux intégrer l'urbanisme favorable à la santé (UFS) et le One Health dans la planification et l'aménagement du territoire : l'AUDAB a été sollicitée par la FNAU en début d'été pour intégrer le groupe de travail et a participé à une première réunion de lancement fin septembre.

La recherche-développement, l'innovation, le pas de côté.

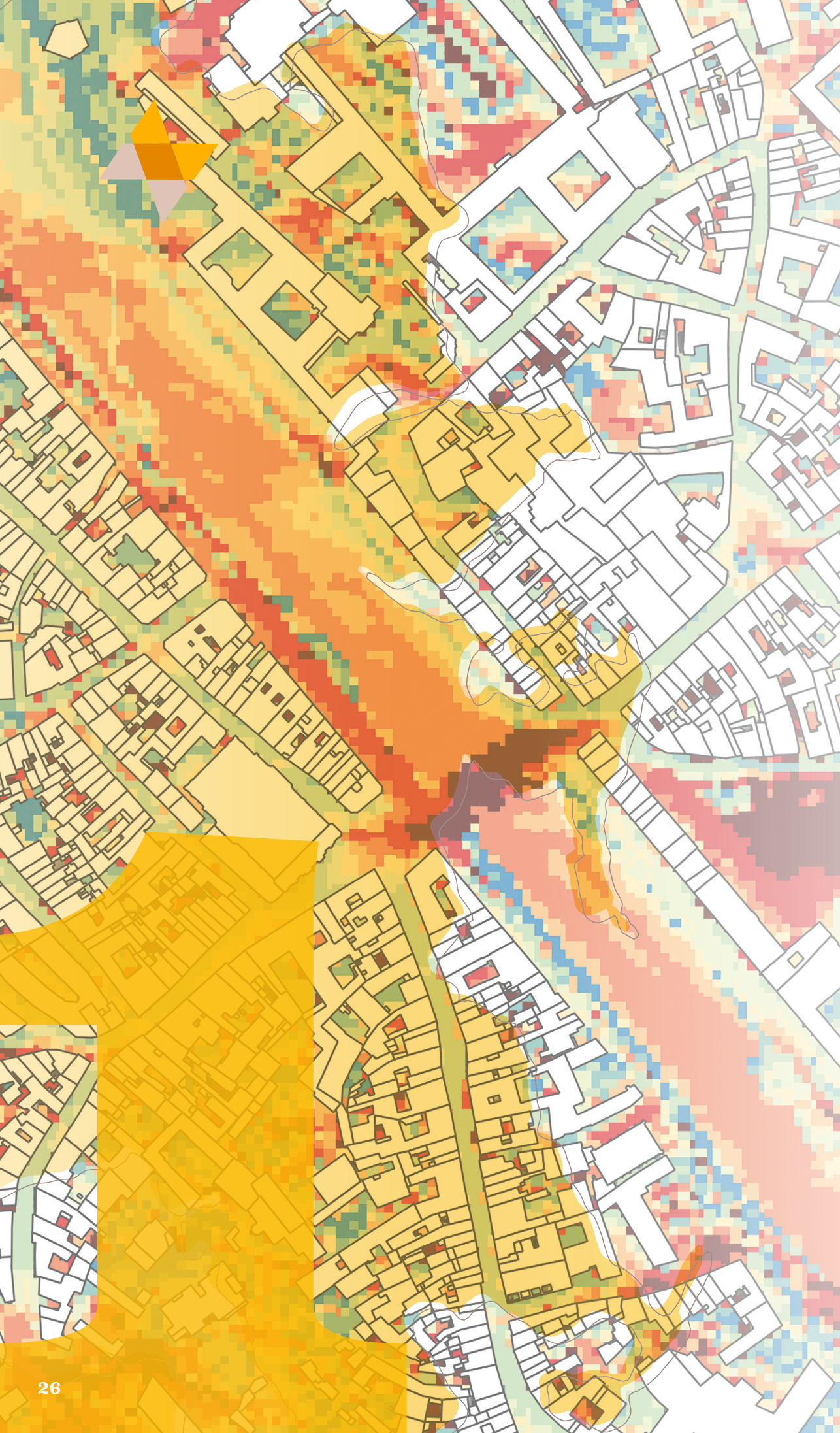
L'agence a répondu à trois appels d'offre, mais n'a pas été retenue pour ces projets : Le premier consistait en l'accompagnement de collectivités de la Région sur l'adaptation au changement climatique ;

Le second, associé à la Mission opérationnelle transfrontalière, portait sur une stratégie transfrontalière à mettre en place pour fluidifier les mobilités pendulaires et touristiques en Hautes Joux.

Le troisième concernait la requalification de l'avenue des Montboucons, porte d'entrée de la technopole TEMIS Microtechnique. Un bureau d'études VRD & paysages avait sollicité l'AUDAB pour ses expertises en paysage, urbanisme et mobilité.

Enfin, l'AUDAB, en tant que membre d'un groupement (architecte du patrimoine mandataire), a candidaté à la révision et l'instauration d'un PSMV unique du SPR de Besançon. Ce marché public d'études se déroulait en deux étapes (candidature et offre). Le dossier de candidature, déposé en juillet, a permis au groupement d'être retenu pour soumettre une offre dans la seconde phase du processus, mais l'agence n'a malheureusement pas été choisie.

Enfin, forte de l'expérience qu'elle a acquise dans l'accompagnement des collectivités dans la prise en compte des enjeux de santé dans leurs projets et politiques d'aménagement, l'AUDAB a entrepris de capitaliser et formaliser ses compétences sur le sujet sous forme d'un support de formation adapté.





1

L'intelligence territoriale au service de l'innovation locale

p.28

Les outils de l'observ'action

p.32

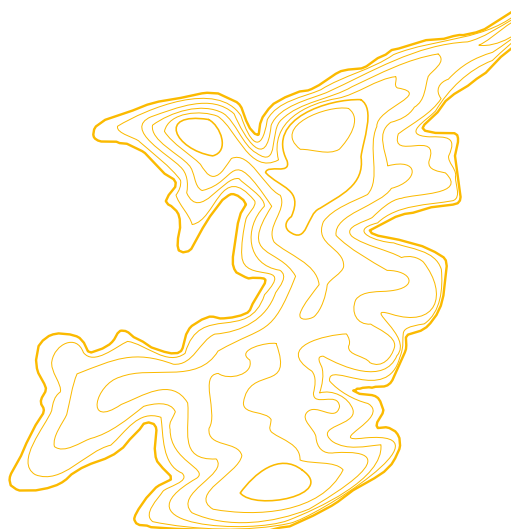
L'animation pour mieux
décider ensemble



Exemple de fiche, quartier Butte-Grette,
réalisée dans le cadre de l'Observatoire
socio-urbain (OSU) et de l'Analyse des Besoins
Sociaux (ABS) de Besançon, décembre 2025.

L'observatoire socio-urbain, l'analyse des besoins sociaux (ABS)

L'analyse des besoins sociaux réalisée par le CCAS permet de mieux cerner les besoins de la population. En 2025 ce document a été axé sur la problématique du vieillissement de la population. L'AUDAB a apporté sa contribution dans le suivi des indicateurs socio-démographiques. Le document a été publié au début du mois d'avril. Le focus thématique de l'analyse des besoins sociaux 2025 traitera de la santé mentale. Conformément à la fiche projet, les fiches quartiers de l'Observatoire socio-urbain ont été mises à jour à la fin de l'année.





*Inauguration de la résidence
CROUS Rousseau après sa rénovation,
4 novembre 2025.*

Les observatoires de l'habitat et du foncier

L'observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE).

Depuis le renouvellement de la labellisation de l'OTLE bisontin par la FNAU en 2024, l'observatoire s'oriente davantage vers l'animation, avec pour objectif de renforcer le dialogue entre acteurs afin d'initier et faciliter des projets ou des actions collectives. Cette année a confirmé cette dynamique avec l'organisation de deux forums (en mai et en novembre) et d'un rendez-vous de la prospective sur le thème du logement étudiant idéal en 2040. Ces événements ont permis de lancer des réflexions sur la labellisation des logements étudiants, faire le point sur l'évolution de l'offre et de la demande en logement étudiant et d'assister à l'inauguration de la rénovation de la résidence CROUS Rousseau.

Par ailleurs, l'AUDAB a participé au séminaire national des OTLE à Metz au mois de juin.

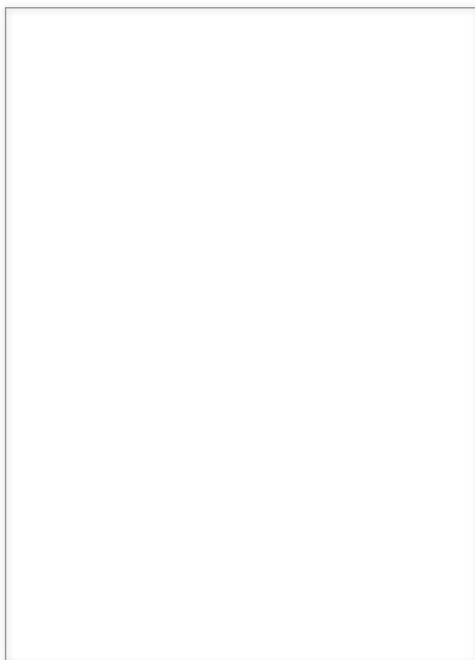
L'observatoire de l'habitat du département du Doubs.

L'AUDAB a participé à deux réunions organisées par le département dans l'objectif de relancer la production de l'observatoire de l'habitat du Doubs. Ces réunions ont eu pour but de définir de façon partenariale le format et les sujets à aborder dans le cadre de l'observatoire de l'habitat et d'identifier les indicateurs à renseigner ainsi que les données mobilisables.

Les observatoires de l'habitat et du foncier en territoire élargi (Pontarlier)

Dans la poursuite du travail réalisé en 2024 avec la communauté de communes du Grand Pontarlier, l'AUDAB a animé un comité de pilotage élargi afin de présenter aux représentants de la CCGP, des communes ainsi qu'aux autres acteurs locaux (Département du Doubs, bailleurs sociaux, DDT du Doubs, etc) les objectifs, contenus et calendriers prévisionnels de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF) ainsi que du suivi du Programme d'Orientations et d'Actions (POA) du PLUi-H du Grand Pontarlier.

Suite à un travail de collecte, d'analyse des données et de mise en forme du document de l'OHF au premier semestre, la première publication de l'OHF ainsi que le suivi du POA ont fait l'objet de présentations en comité technique, le 4 septembre, en comité de pilotage, le 18 septembre, et lors de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) le 8 octobre 2025.



*Couverture de l'Observatoire de l'habitat
et du foncier du Grand Pontarlier,
octobre 2025.*

L'observatoire et la prospective des effectifs scolaires

En partenariat avec l'ADU et conformément à la méthodologie définie avec le Département du Doubs, l'étude visant à caractériser l'accessibilité des 44 collèges du territoire est désormais finalisée. La classification urbain/rural des établissements et la production d'isochrones multimodaux, croisées avec la base élèves géolocalisée, ont permis d'affiner l'analyse des temps d'accès.

La mission s'est achevée par la comptabilisation des collégiens dans chaque isochrone, l'identification des situations de dérogation et la mise en parallèle de ces résultats avec la carte scolaire. L'ensemble constitue un appui opérationnel pour anticiper ou accompagner d'éventuelles évolutions de la sectorisation. Les livrables comprennent notamment un atlas cartographique détaillé, produit pour chaque collège.

L'observation des îlots de chaleur, des îlots de fraîcheur et de la ventilation urbaine

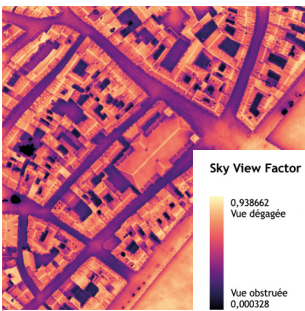
En 2025, l'AUDAB a poursuivi ses travaux sur l'observation des îlots de chaleur en explorant d'une part le développement des indicateurs de l'observatoire et d'autre part la mobilisation d'outils techniques open source pour modéliser l'impact de la ventilation sur le climat urbain.

Concernant les outils de modélisation de microclimats urbains, deux outils principaux ont été testés :

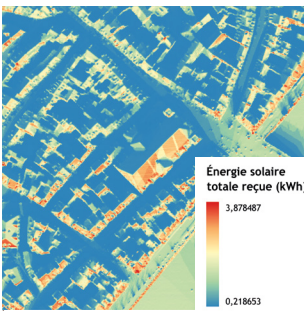
- UMEP (Urban Multi-scale Environmental Predictor), un outil de climatologie urbaine permettant des analyses allant de l'échelle de la parcelle à celle de la ville.
- ICETool, qui permet d'évaluer l'impact de nouveaux aménagements au sein d'un espace urbain.

Ces deux outils fonctionnent avec QGIS, un logiciel libre et open source de système d'information géographique (SIG) qui permet de visualiser, créer, modifier et analyser des données géo-spatialisées.

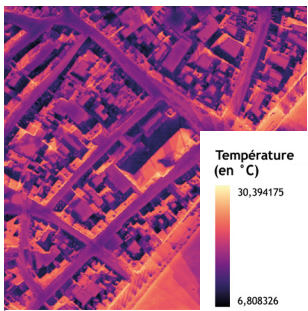
L'AUDAB a travaillé sur l'appropriation de ces outils, le choix des indicateurs pertinents et la modélisation à partir d'un échantillon concret, l'îlot de la madeleine. Les résultats ont été synthétisés afin de partager les perspectives d'utilisation et les enseignements tirés pour les futures analyses climatiques urbaines.



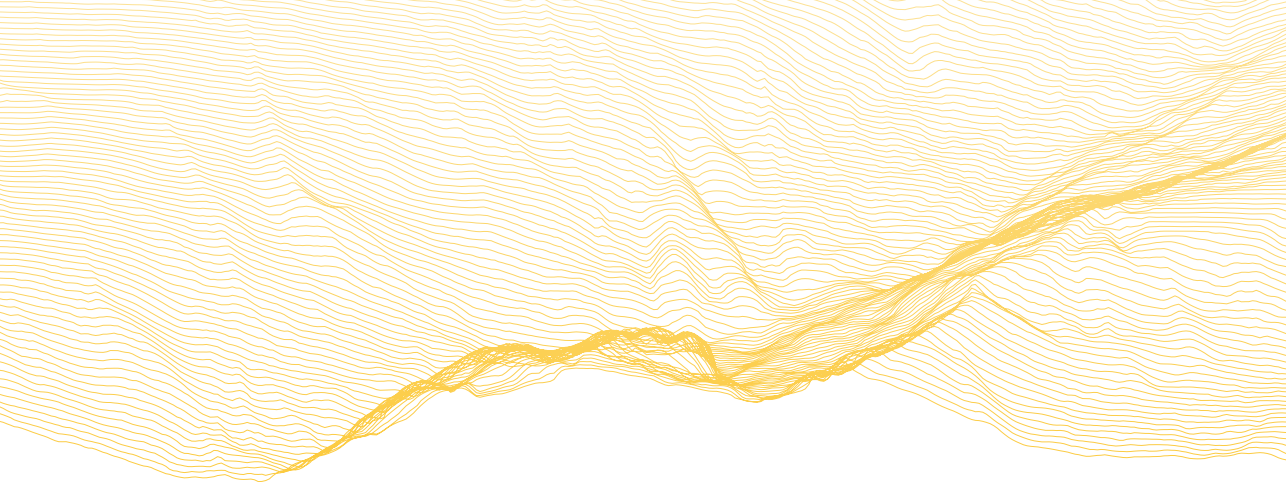
Sky View Factor (SVF), îlot de la madeleine (Besançon). Le SVF est un indicateur compris entre 0 et 1 qui mesure la portion du ciel visible depuis un point donné au sol.



Énergie solaire totale reçue par les toitures (kWh), îlot de la madeleine (Besançon). Valeurs obtenues à partir de données météorologiques du mois d'août 1985, fondée sur les moyennes journalières pour l'ensemble de la période.



Température Radiative Moyenne (TRM) - Algorithme SOLWEIG, îlot de la madeleine (Besançon). La TRM représente la sensation de chaleur ou fraîcheur liée aux rayonnements thermiques émis par les surface environnantes et par le ciel.



Le développement de nouveaux observatoires pour accompagner les transitions

L'observatoire des mobilités, des déplacements, des transports... et développement de bases de données pertinentes et structurées

L'AUDAB accompagne Grand Besançon Métropole pour la mise en place d'un observatoire des mobilités destiné à améliorer la connaissance des pratiques de déplacement. L'agence a assuré un appui pour la structuration de la démarche et la collecte des données auprès des gestionnaires des offres de mobilités. Un inventaire structuré des données disponibles a été établi, précisant leurs échelles temporelles et spatiales.

Elle a ensuite conduit des premières analyses portant sur la fréquentation du réseau Ginko, les flux piétons en centre-ville et le stationnement sur voirie, afin d'identifier les indicateurs les plus pertinents et de définir les modes de représentation les mieux adaptés.

Ces travaux ont abouti à la réalisation de visualisations de données test préfigurant le futur tableau de bord, qui permettront d'amorcer la création et le déploiement de l'outil. En 2026, de nouvelles données seront intégrées à la base existante, et le benchmark mené par l'agence en 2025 servira de référence pour définir les solutions techniques permettant la mise en place de l'observatoire.





L'animation de la connaissance pour mieux décider ensemble



L'appui aux dispositifs locaux et régionaux de partages de connaissances

L'AUDAB participe au groupe de travail pour la mise en place d'un guichet unique sur les friches « Partenariat friches », à destination des acteurs publics et porteurs de projet (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, communes, Parcs Naturels Régionaux...)

Ce guichet, à l'échelle du Département du Doubs regroupe :

- la Région Bourgogne-Franche-Comté,
- le Département du Doubs,
- la Direction Départementale des Territoires du Doubs (DDT 25),
- la Banque des Territoires,
- l'Etablissement Public Foncier de Bourgogne-Franche-Comté (EPF BFC),
- l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU),
- le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Doubs (CAUE 25),
- l'Agence de la transition écologique (ADEME),
- et l'Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté (AUDAB).

Les objectifs de ce « partenariat friche » sont :

- de sensibiliser les élus à la mise en œuvre d'une stratégie foncière sobre,
- d'inciter à l'identification des friches en lien avec le dispositif régional « O'Friches »,
- d'apporter une réponse coordonnée aux élus sur la question des friches et leur permettre de travailler avec le ou les interlocuteurs concernés - cités ci-dessus -, en fonction de l'état d'avancement de leur projet et de ses spécificités.

Les réponses apportées couvrent un large champ de compétences allant de l'identification des friches à l'accompagnement du processus opérationnel (AMO...).

L’AUDAB a rédigé, en collaboration avec l’ADU, la publication sur la mobilisation des friches pour l’Observatoire Départemental de la Consommation d’Espaces (ODCE). Elle poursuit son implication dans ce réseau en participant aux comités techniques.

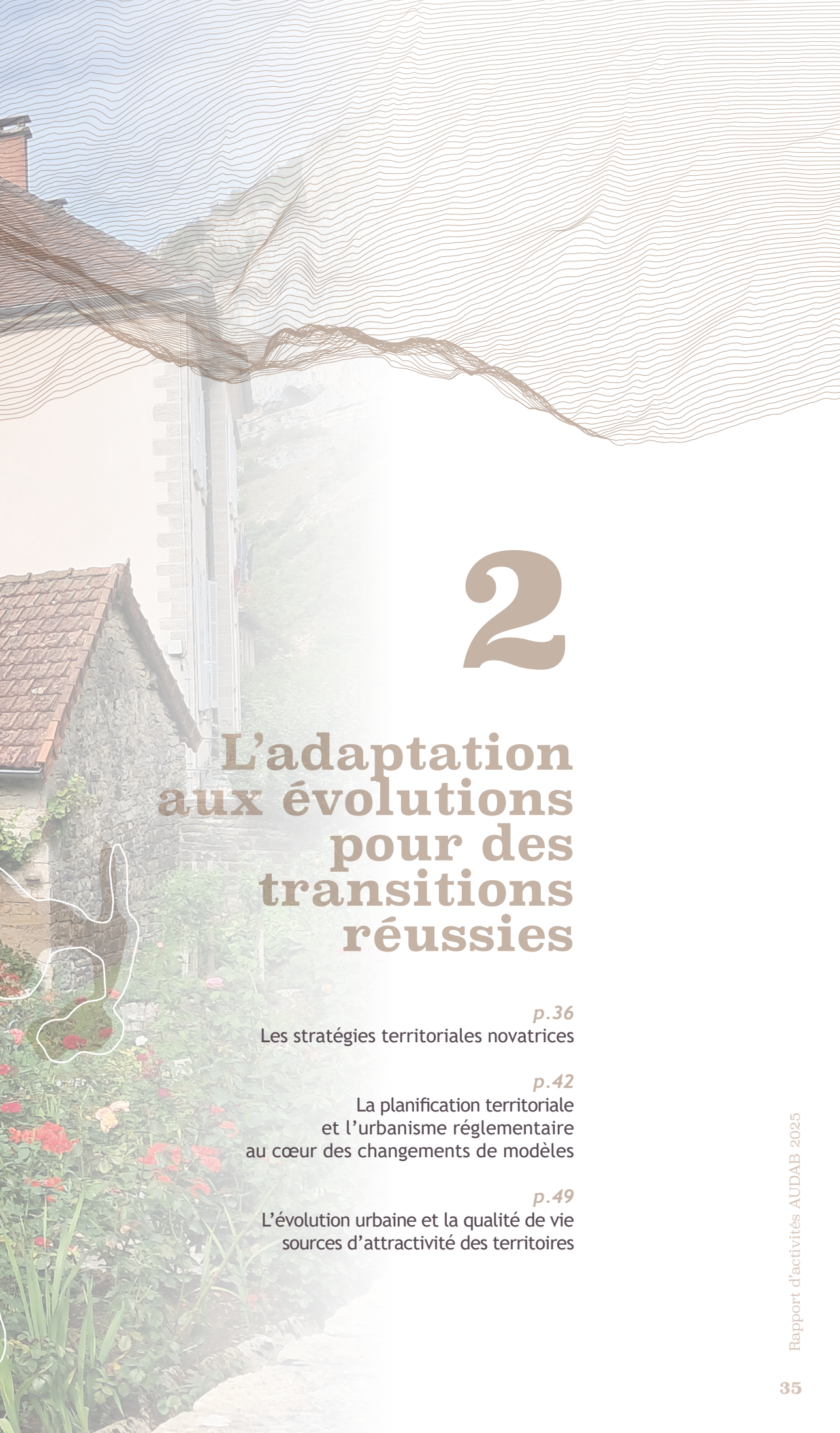
L’AUDAB est engagée également dans le réseau Transformons Nos Modèles d’Aménagement ! (TMA !). Elle participe au groupe-projet chargé de retenir le thème des animations de l’année et d’organiser l’assemblée plénière. Elle a également participé à la journée plénière consacrée à l’urbanisme favorable aux vivants, le 9 septembre à Genlis.



*Exemple de fiche réalisée
dans le cadre de l’Observatoire
Départemental de la
Consommation d’Espaces (ODCE).*







2

L'adaptation aux évolutions pour des transitions réussies

p.36

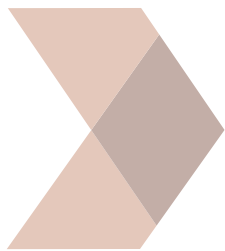
Les stratégies territoriales novatrices

p.42

La planification territoriale
et l'urbanisme réglementaire
au cœur des changements de modèles

p.49

L'évolution urbaine et la qualité de vie
sources d'attractivité des territoires



Les stratégies territoriales novatrices



Les projets de territoire

Appui à la mise en œuvre du projet de territoire de Grand Besançon Métropole

Dans le cadre du projet de territoire de Grand Besançon Métropole, l'AUDAB a été mobilisée dans un premier temps pour la rédaction du bilan du projet de territoire et notamment le bilan des principaux projets structurants (projet alimentaire territorial, territoire de transitions, projet de mobilité pour tous...). Dans un second temps, l'AUDAB a contribué à l'organisation des assises communautaires sur le pilier de la « cohésion » qui se sont tenues le 24 septembre 2025 au Théâtre de l'Espace à Planoise. Enfin, l'AUDAB a construit, conjointement avec la Direction Stratégie et Territoire (DST) de GBM, la méthodologie pour l'élaboration du futur projet de territoire pour le prochain mandat (2026/2032).

Appui au projet de territoire du pôle métropolitain Centre Franche-Comté

Dans le cadre du projet de territoire du Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté, l'AUDAB accompagne les collectivités dans la réalisation d'outils de sensibilisation (posters) mettant en valeur des projets qui intègrent la nature en ville, et plus largement, qui visent à favoriser une meilleure interaction entre les espaces urbains et les écosystèmes naturels, tout en contribuant à améliorer la qualité de vie des habitants.

Trois projets ont été étudiés cette année qui ont fait l'objet de financements européens (FEDER urbain) : la Cité Gérôme à Vesoul, le parc de la rive gauche à Dole, le site Saint-Jacques à Besançon. Pour chaque projet étudié, une visite du site est organisée, des entretiens avec le concepteur et les élus de la collectivité concernée sont menés puis, in fine, l'AUDAB conçoit un poster pour illustrer la genèse du projet, le dialogue avec l'existant et ses points forts.

Visite du projet en rive gauche du Doubs à Dole avec les membres du pôle métropolitain, 3 octobre 2025



L'économie territoriale

Une formation développée par la région a été dispensée à l'équipe au cours du premier trimestre afin de fournir les éléments méthodologiques nécessaires à la réalisation d'une analyse de l'économie productive. Les conditions d'un travail collaboratif restent à définir à ce jour. La réunion de restitution de l'étude sur la crise des centres en BFC sera reprogrammée en suite d'un report.

Un bilan économique de la zone franche urbaine (zfu) de planoise recapitulant les dernières évolutions de la démographie des entreprises est en cours de finalisation.

Les politiques et les stratégies en matière de mobilités et de transports

L'accompagnement aux PDM et PDM simplifiés

L'AUDAB a poursuivi en 2025 l'accompagnement de Grand Besançon Métropole pour l'élaboration et l'approbation de son Plan de Mobilité (PDM). L'agence a participé activement à la préparation et au suivi de l'enquête publique, et contribué à la production des supports de communication destinés au grand public. L'AUDAB a également apporté son appui à la rédaction des mémoires en réponse aux avis des personnes publiques associées et aux contributions issues de l'enquête publique, ainsi qu'à la mise à jour des cartographies et documents du PDM en fonction des ajustements apportés. Le PDM a été approuvé en juin 2025.

L'agence a également accompagné la Communauté de Communes Porte du Jura pour l'élaboration du Plan de Mobilité simplifié (PDMs). Après la restitution du diagnostic et la phase stratégique, notamment à travers des ateliers de stratégie menés conjointement avec la démarche PLUi, un plan d'actions a été élaboré, présenté et discuté en atelier en juillet, puis finalisé. La démarche est entrée en phase de validation à l'automne, avec un COTECH en octobre, suivi d'un COPIL en novembre, ce qui a permis la validation de la version finale, soumise ensuite à l'arrêt en conseil communautaire.

L'accompagnement aux Plans piétons

Dans le cadre du Plan piéton de Grand Besançon Métropole, l'AUDAB accompagne la collectivité et le bureau d'études retenu, tout en participant à l'animation des instances techniques et politiques. La phase de diagnostic a consisté en une enquête de mobilité, une cartographie interactive, un atelier avec les élus et partenaires, des balades urbaines avec les citoyens et des visites techniques des espaces publics. La phase « plan d'actions », a permis de définir les centralités piétonnes et de structurer les axes combinant des temps de concertation avec les élus et acteurs locaux et des temps de construction méthodologique entre Grand Besançon Métropole, le bureau d'étude et l'AUDAB. La phase de synthèse et recommandations a été engagée au quatrième trimestre, avec un COPIL de validation et un séminaire grand public prévus début 2026.

Tout au long du processus, l'AUDAB a assuré un rôle de conseil méthodologique, de relecture critique des documents et a enrichi les travaux par ses propositions de cadrage et ses observations cartographiques, s'appuyant sur sa connaissance fine du territoire.



Photo de l'atelier "stratégie de mobilité" animé le 06 mai 2025, conjointement avec la démarche PLUi, à la salle des fêtes de Maynal - Communauté de Communes Porte du Jura.

Les schémas de covoiturage des bassins de mobilité et l'animation locale

Dans la continuité de son action de 2024, l'AUDAB avait initialement mis en perspective un accompagnement à la mise en œuvre du Schéma Directeur du covoiturage sur les deux bassins de mobilité de Besançon et de son aire élargie. Cette initiative s'inscrit désormais dans le cadre de la démarche SERM, pour laquelle le covoiturage constitue un axe stratégique. La mise en œuvre du plan d'actions du Schéma Directeur du covoiturage est intégrée à la feuille de route SERM autour de Besançon, en cours d'élaboration, et un atelier thématique dédié au covoiturage a été organisé à cet effet.

Cet atelier a permis de définir un maillage cohérent et hiérarchisé des aires de covoiturage sur le périmètre du SERM autour de Besançon et de constituer une base de données partagée recensant les aires existantes et les sites potentiels. Chaque aire a été classée selon son état actuel, analysée de manière détaillée, puis hiérarchisée afin d'orienter les priorités d'action.

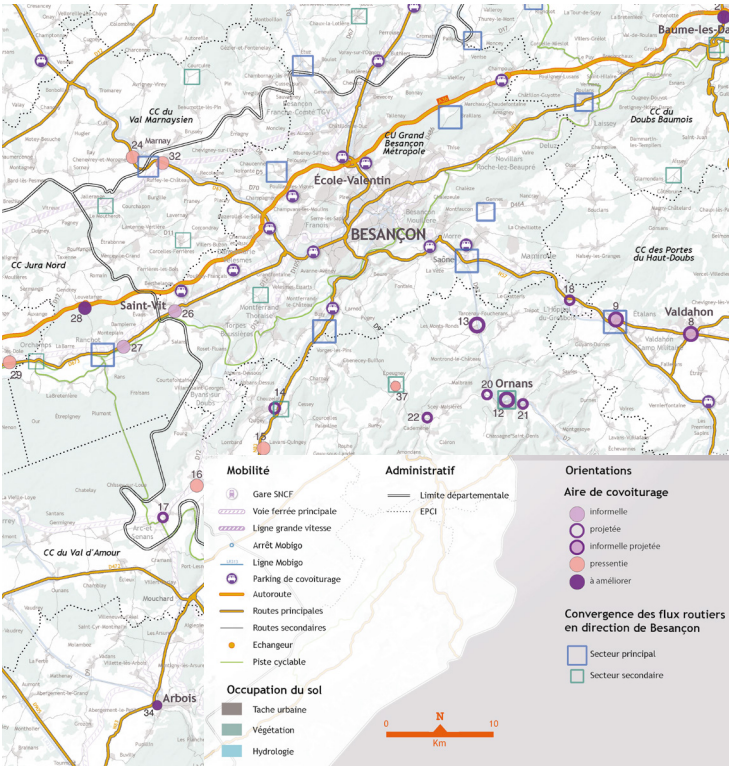
Les productions et travaux préparatoires réalisés en 2025 viendront compléter et enrichir cette mission en 2026, dans le cadre d'une vision globale et coordonnée du SERM.

Les corridors territoriaux régionaux de mobilités et de transports : la prospective des projets territoriaux et urbains pour mieux orienter les priorités d'aménagement ou de développement des voies ferrées, la modélisation et l'expérimentation pour mieux aménager.

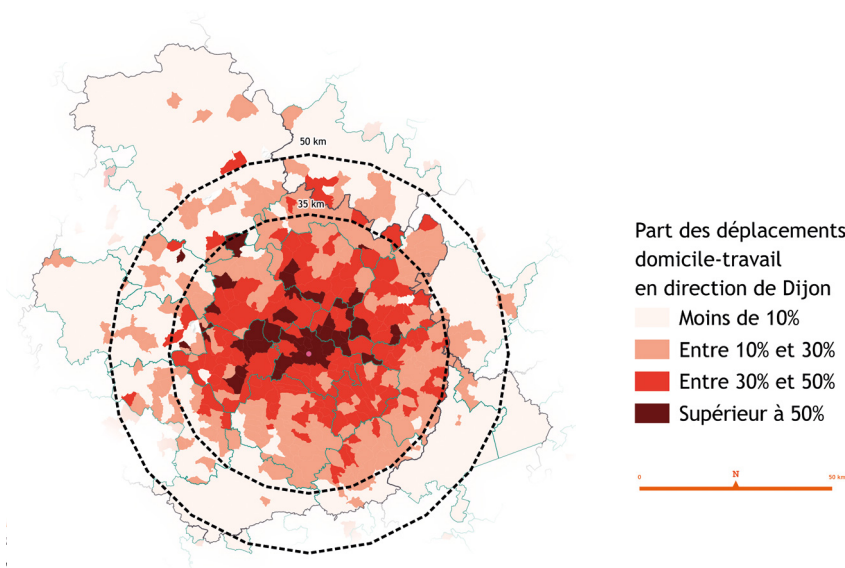
Début 2025, l'AUDAB a animé plusieurs échanges avec SNCF Réseau pour préciser les priorités relatives aux corridors territoriaux régionaux de mobilités et de transports. Une note stratégique sur les Zones à Faibles Émissions (ZFE), centrée sur l'impact de la directive européenne sur la qualité de l'air et le report modal, avait initialement été envisagée, mais a été reconsidérée à la suite de l'abrogation du dispositif ZFE au niveau national.

L'AUDAB a ensuite proposé une réorientation de cette note dans le cadre du SERM afin de définir une approche structurante pour les réflexions sur les corridors ferroviaires en Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC).

Cette note stratégique vise à orienter l'analyse des étoiles ferroviaires, à anticiper les besoins d'évolution de l'offre et à identifier les liaisons à renforcer, s'inscrivant dans une démarche prospective pour mieux guider les priorités d'aménagement et de développement des infrastructures ferroviaires, tout en nourrissant la réflexion dans le cadre des SERM en Région BFC.



Extrait de la cartographie de restitution d'un maillage hiérarchisé des aires de covoiturage sur le périmètre du SERM autour de Besançon (zoom).



Carte représentant la part des flux domicile-travail en direction de la commune de Dijon en provenance des communes du périmètre du SERM Dijonnais, septembre 2025.

Les corridors territoriaux régionaux de mobilités et de transports : l'impact et obligations des Lois et la planification territoriale sur les corridors ferroviaires (ZAN, ZFE, SCoT, PLUi...)

L'AUDAB a animé trois sessions de formation à destination des représentants de SNCF Réseau et SNCF Immobilier afin de se familiariser et s'acculturer aux différents documents d'urbanisme (SRADDET, SCoT, PLUi) et leurs incidences vis-à-vis de l'activité de gestionnaire de réseau, et d'autre part, afin de travailler au développement d'une posture interne en tant que Personne Publique Associée, dans les démarches de documents d'urbanisme. La dernière session a plus spécifiquement porté sur les différents zonages environnementaux, au sein et en dehors des documents d'urbanisme, et leurs incidences pour SNCF Réseau. Une dernière session visant à diffuser ce travail en interne a été reportée en 2026, le temps de bien identifier les personnes cibles en interne, à la suite d'une restructuration des services durant l'été.

Les Services Express Régionaux Métropolitains (SERM)

L'AUDAB poursuit son accompagnement des partenaires pour le développement des Services Express Régionaux Métropolitains (SERM). À la suite de la labellisation du SERM autour de Besançon, l'agence a réalisé un inventaire et une synthèse des documents et études existants sur les territoires du périmètre SERM, qui inclut aujourd'hui 17 EPCI. Elle contribue à l'élaboration de la feuille de route

et assure la coordination avec l'ensemble des partenaires (Grand Besançon Métropole, Région BFC et la DREAL). Ce travail s'appuie sur des rencontres territoriales, la production de synthèses cartographiques et l'élaboration d'une grille d'analyse multicritères des actions identifiées.

Parallèlement, l'AUDAB a joué un rôle actif dans l'animation des instances techniques et politiques, préparé et animé trois ateliers thématiques (communication, covoiturage, pôles de mobilité), et synthétisé leurs résultats pour enrichir la feuille de route. L'agence a également accompagné les partenaires lors de réunions de travail sur les demandes de connexions interterritoriales entre Grand Besançon Métropole et les EPCI limitrophes.

L'AUDAB a par ailleurs engagé son accompagnement auprès de Dijon Métropole pour l'élaboration du projet du SERM du Dijonnais également labellisé. Dans ce cadre, l'agence réalise un diagnostic, apporte son appui méthodologique à la construction du projet avec les partenaires, et contribue activement à la coordination des instances techniques et politiques ainsi qu'à l'organisation et l'animation de trois ateliers thématiques. Ces travaux nourrissent directement l'élaboration de la feuille de route du projet.

L'ensemble de ces travaux se poursuivra en 2026, dans une logique d'accompagnement stratégique des projets SERM en Région Bourgogne-Franche-Comté.

Les stratégies d'adaptation au changement climatique

L'accompagnement aux Plans Climat Air Energie Territorial et à l'Adaptation au Changement Climatique

En 2025, l'AUDAB a élaboré une version FALC (Facile à Lire et à Comprendre) en huit pages. Cette version simplifiée reprend le document de synthèse du diagnostic des vulnérabilités au changement climatique à l'échelle de Grand Besançon Métropole, lui-même basé sur le diagnostic réalisé en 2022 à l'échelle de la ville de Besançon. La synthèse a été transmise en décembre 2024 à la mission Développement durable de la ville de Besançon et au Département de la Transition écologique de Grand Besançon Métropole.



Couverture de la publication intitulée Grand Besançon Métropole à l'épreuve du changement climatique, synthèse déclinée en une version FALC (Facile à lire et à comprendre).

Les supports de connaissance et d'innovation pour une adaptation des actions et des aménagements

L'AUDAB a travaillé la question du bilan carbone des infrastructures ferroviaires. Elle a produit un benchmark de la question, rappelant le cadre national (objectifs de la Stratégie nationale bas carbone), les obligations réglementaires liées au bilan carbone et comparé les bilans carbonés et objectifs de SNCF Réseau avec ceux d'autres gestionnaires de réseau (ENEDIS, RTE).

L'appui à la mise en œuvre territoriale du SRADDET

Le troisième et dernier atelier de formation-action a été mené le 18 avril au pôle Viotte marquant ainsi la fin de la mission. Ce travail a été prolongé par la réalisation d'un guide coconstruit avec les services de la Région afin de consolider les thématiques abordées au cours de la formation au sein d'un support physique. La réalisation de cet outil s'est achevée marquant ainsi la fin de l'étude.

L'urbanisme favorable à la santé

L'animation régionale autour de l'urbanisme favorable à la santé

L'AUDAB a participé à l'organisation d'un événement régional dédié à l'urbanisme et aux aménagements favorables à la santé qui s'est déroulé le 07 octobre sous forme d'un Forum régional, à destination des collectivités publiques. Cet événement, piloté par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté et la Région Bourgogne-Franche-Comté, comprenait plusieurs temps de tables rondes, d'ateliers et de rencontres avec les acteurs techniques et financiers en région qui peuvent venir en accompagnement des projets des collectivités. Elle a en particulier travaillé à la préparation des deux tables rondes de la journée (contacts avec les intervenants, organisation de temps de préparation).

L'AUDAB a également travaillé à l'élaboration des supports de communication en amont de l'événement et après (formalisation d'une synthèse de la journée sous forme d'une publication) et géré les inscriptions et le suivi des participants.

L'AUDAB a enfin assuré l'animation générale tout au long de l'événement.



Deux exemples de schémas réalisés dans le cadre des Évaluations d'Impacts sur la Santé (EIS) Flash.

La réalisation et l'animation des démarches d'évaluation d'impact sur la santé

L'agence a mené, en partenariat avec l'ARS BFC, plusieurs temps d'échanges avec des collectivités afin de mettre en place des démarches d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) pour des projets de SCoT et de PLU. Une EIS portant sur le SCoT de Cœur de Loire, lancée fin 2024 a été finalisée. Deux EIS, sur une sur le SCoT du Pays de Seine-et-Tiltes et une sur le PLU d'Azé ont été lancées et terminées en 2025. Une dernière EIS sur le PLUi de la CC Porte du Jura a été lancée fin 2025 et se poursuivra en 2026.

La participation aux Rencontres nationales 2025 des Villes Santé de l'OMS à Besançon

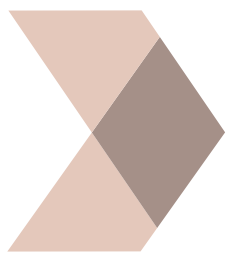
Plusieurs temps d'échanges ont été organisés avec la Direction Santé Publique de Grand Besançon Métropole afin de définir les contenus et modalités d'intervention de l'AUDAB lors de cet événement national qui a eu lieu les 12 et 13 juin à Besançon : l'AUDAB a ainsi participé à l'animation de deux visites de terrain sur des espaces publics récemment requalifiés : place de la Révolution et Maison de quartier de Montrapon.

Save the date de la journée thématique sur l'urbanisme et les aménagements favorables à la santé du Contrat Local de Santé de Grand Besançon métropole, décembre 2025.

L'urbanisme favorable à la santé (UFS) et les stratégies et animations urbaines

L'AUDAB a participé au premier comité technique du Contrat Local de Santé (CLS) 2025-2029 de Grand Besançon Métropole, qui a eu lieu en juin 2025. Des premiers échanges ont eu lieu avec le chargé de mission « une seule santé » de Grand Besançon Métropole afin de définir les modalités de mise en œuvre de la première action de l'UFS du CLS.

L'action programmée est une journée dédiée aux aménageurs publics et privés qui aura lieu fin février 2026. En 2025, l'AUDAB est venue en appui pour l'organisation de cette journée, en produisant les différents supports de communication (save the date et programme) ainsi que le formulaire d'inscription et un listing des acteurs à convier. Elle a également participé aux échanges avec les autres services de la collectivité et avec l'intervenante principale de la journée.



La planification territoriale et l'urbanisme réglementaire au cœur des changements de modèles



L'appui aux procédures d'élaboration ou de révision et la rédaction des contenus

Le SCoT Besançon cœur Franche-Comté

L'AUDAB a accompagné le SMSCoT particulièrement cette année dans la finalisation de la révision du SCoT. Elle a notamment contribué à retenir deux bureaux d'études, respectivement pour la réalisation de l'évaluation environnementale et l'assistance juridique. Elle a appuyé le SMSCoT dans la rédaction du DOO et a participé à la préparation du contenu des réunions publiques. Enfin, pour la constitution du dossier d'arrêt de projet, l'AUDAB a mis à jour le diagnostic et l'Etat Initial de l'Environnement et s'est chargée de la rédaction des justifications des choix. Le projet a été arrêté le 8 juillet 2025. Depuis l'arrêt, l'AUDAB apporte les réponses aux remarques émises dans les avis des Personnes Publiques Associées. L'AUDAB apporte également son concours à la préparation des instances du SMSCoT.

SCoT Pays Lédonien

2025 est l'année concrétisant la procédure de la révision n°2 du SCoT du Pays Lédonien à savoir son arrêt en mars puis son approbation le 9 décembre 2025. Pour mener à bien ces deux étapes incontournables, l'AUDAB aux côtés du PETR du Pays Lédonien a réalisé la relecture des différentes pièces du SCoT dans un souci de cohérence et de réponse aux attentes réglementaires. L'AUDAB a également accompagné le PETR pour la mise en place de l'enquête publique et la relecture des avis des PPA.

SCoT pays Graylois : mise en compatibilité

L'analyse de la compatibilité du SCoT avec le SRADDET modifié de Bourgogne-Franche-Comté, le PGRI et le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027 a été réalisé et présenté à l'équipe technique du Pays Graylois.

Comité syndical d'arrêt du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté, 8 juillet 2025.





Réunion publique à Montrapon (Besançon), dans le cadre du PLUi de Grand Besançon Métropole, mai 2025.

Le SCoT du Pays du Haut-Jura

L'accompagnement de l'AUDAB à la révision du SCoT du Pays du Haut-Jura s'est concentré sur le premier semestre 2025. Il s'est traduit par la validation du Programme d'Aménagement Stratégique (PAS), ainsi que par l'organisation et l'animation d'un séminaire dédié aux élus et partenaires du territoire permettant d'amorcer le travail sur le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). A la suite de ce temps structurant, les élus ont décidé de suspendre la révision du SCoT et de reporter sa finalisation à 2026, à la suite des élections municipales.

SCoT Loue Lison

À la suite de l'arrêt du SCoT Loue Lison le 5 novembre 2024, l'année 2025 a été consacrée à la finalisation du SCoT en vue de son approbation : relecture des avis des personnes publiques associées (PPA) ; mise en place de l'enquête publique ; rédaction du mémoire en réponse à la commission d'enquête ; relecture des pièces modifiées. Tout au long de cette année 2025, l'AUDAB a été garante de la bonne prise en compte des modifications apportées au SCoT.

En parallèle, l'AUDAB a accompagné la communauté de communes sur la prise de compétences « PLUi » par sa présence en conférence des maires et en conseil communautaire notamment par la présentation d'éléments de connaissance et la formulation de réponses aux diverses questions posées.

PLUi Grand Besançon Métropole

En vue de l'arrêt du PLUi le 11 décembre 2025, cette année a été consacrée à la finalisation des différentes pièces du PLUi de Grand Besançon Métropole, en particulier les diagnostics thématiques (diagnostic économique, paysager, patrimoine, consommation foncière, activité agricole et forestière, mise à jour des diagnostics sur la démographie) et le diagnostic stratégique permettant de faire une synthèse des diagnostics dans une mise en perspective des enjeux au regard du PADD. L'agence s'est également fortement mobilisée sur les OAP thématiques « paysage » et « trame verte et bleue ».

Dans son accompagnement aux communes de GBM dans le cadre du PLUi, l'AUDAB a travaillé aux côtés d'une quinzaine de communes (Châtillon-le-Duc, Mamirolle, Dannemarie-sur-Crête...) dans leur projet de zonage, d'OAP et de prescriptions graphiques (emplacement réservé, espace boisé classé...).

Par ailleurs, l'AUDAB a travaillé au contenu des différents outils mis à disposition du public (diaporama, cartographie consultative...) pour les réunions publiques.



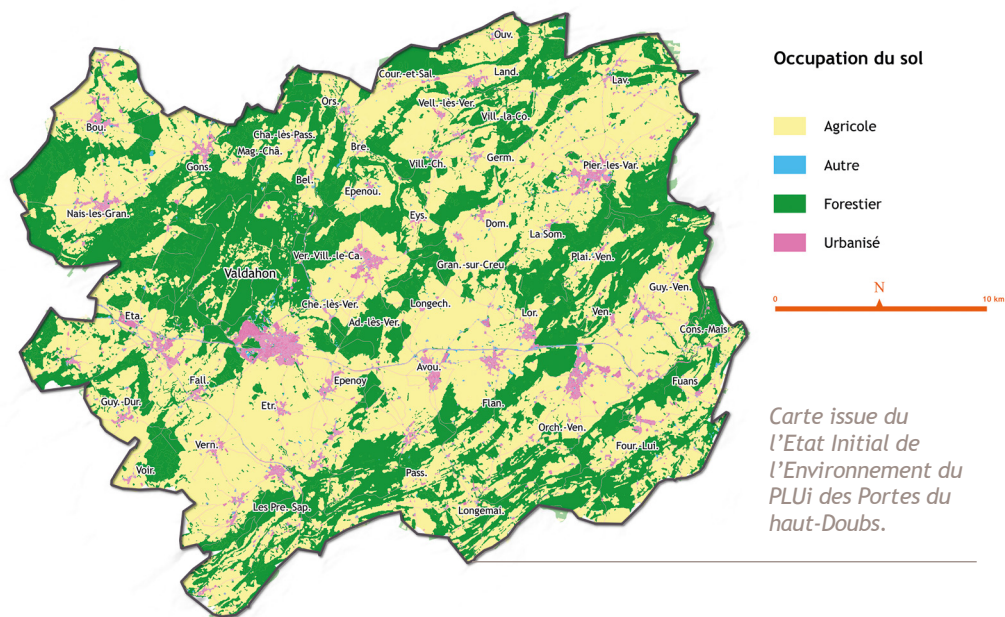
*Réunion publique au
Bélieu dans le cadre
du PLUi-H de la CC
du Val de Morteau,
30 octobre 2025.*

Le PLUi-H de la CC du Val de Morteau

En vue d'un arrêt du PLUi-H en janvier 2026, l'année 2025 a été consacrée à la stabilisation du projet de développement du territoire, à l'écriture des pièces opposables du document (règlement graphique et écrit, orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques et sectorielles), à la construction du volet « habitat » (plan d'action) et à la finalisation du dossier. Une large concertation a été menée, notamment via la dernière phase de réunions publiques qui se sont tenues en octobre et novembre dans les huit communes du territoire.

PLUi H CC Monts de Gy

Dans le cadre de la révision du PLUi H de la CC des Monts de Gy, deux réunions publiques ont été organisées en février pour présenter le diagnostic socio-économique, paysager et environnemental, ainsi que le PADD. Parallèlement, les communes ont organisé des débats sur le PADD au sein des conseils municipaux. De son côté, l'AUDAB a travaillé sur le règlement, le Programme d'Orientations et d'Actions (POA), ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), avec un focus particulier sur la Trame Verte et Bleue (TVB), qui a été finalisée. Celle-ci sera présentée aux élus du territoire début 2026.



Le PLUi de la CC des Portes du Haut-Doubs

L'AUDAB a réalisé la modification simplifiée n°1 du PLUi, ce qui a nécessité de faire évoluer différentes pièces (OAP, zonage et règlement), de rédiger le rapport de présentation et de réaliser le dossier de demande d'examen au cas par cas.

Dans le cadre de la révision du PLUi, les mises à jour du diagnostic socio-économique et de l'Etat Initial de l'Environnement ont été réalisées.

PLUi HM de l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) et SPR de Lons-le-Saunier / Baume-les-Messieurs

En 2025, après les travaux menés en comité de pilotage et comités de secteur, le projet politique (PADD) a été débattu en commune et en conseil communautaire le 26 juin 2025. L'AUDAB s'est investie auprès de la direction habitat et cadre de vie d'ECLA par différents travaux de relecture et d'animation de réunions. Dans la continuité du PADD, la phase réglementaire s'est engagée par un séminaire le 8 octobre 2025 présentant les différents outils réglementaires (zonage, prescriptions graphiques, POA, OAP), la production du futur zonage du PLUi et de l'OAP thématique « trame verte et bleue ». L'AUDAB a pu mobiliser ses compétences et son retour d'expérience sur la délimitation des zones et la rédaction de l'OAP « trame verte et bleue ».

L'AUDAB accompagne également ECLA à l'élaboration des Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) sur les deux sites patrimoniaux de Baume-les-Messieurs et Lons-le-Saunier. Des travaux de relecture des diagnostics (produits par le groupement de bureaux d'études) et de mise en perspective avec le PLUi HM d'ECLA ont ponctué cette année 2025 en vue d'une commission locale des sites patrimoniaux remarquables qui se tiendra en janvier 2026.



Le PLUi de la CC Porte du Jura

À la suite de la validation du diagnostic territorial en début d'année 2025, l'année a été consacrée à l'élaboration du Programme d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) avec les élus municipaux. Certains de ces temps de travail politique ont été mutualisés avec la démarche d'élaboration du Plan de mobilité simplifié (PDMs), engagée en parallèle par la collectivité. Le PADD a été débattu dans l'ensemble des communes ainsi qu'en conseil communautaire en fin d'année, stabilisant ainsi le projet de développement communautaire avant les élections municipales de 2026.

PLU Émagny

L'AUDAB a accompagné la révision du PLU d'Émagny en veillant à sa compatibilité avec le SCoT en cours de révision. Pour ce faire, elle a analysé les documents transmis par les bureaux d'études, formulé des observations et participé à toutes les réunions de travail.

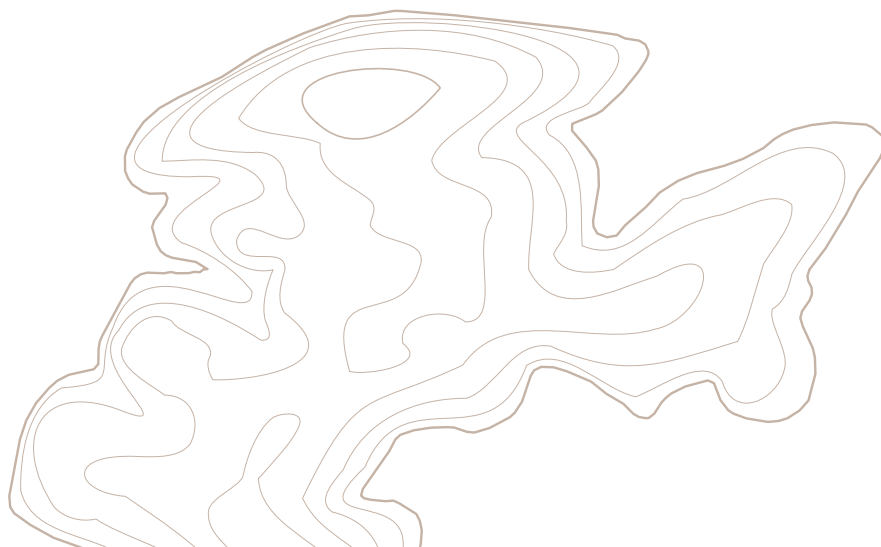
Parallèlement, l'AUDAB a soutenu la commune d'Émagny dans le recrutement d'une entreprise de génie écologique pour identifier d'éventuelles zones humides sur son territoire. Les premiers résultats ont été transmis et examinés, ce qui a permis d'adapter le projet d'aménagement en intégrant ces éléments environnementaux, tout en assurant sa conformité avec le cadre réglementaire.

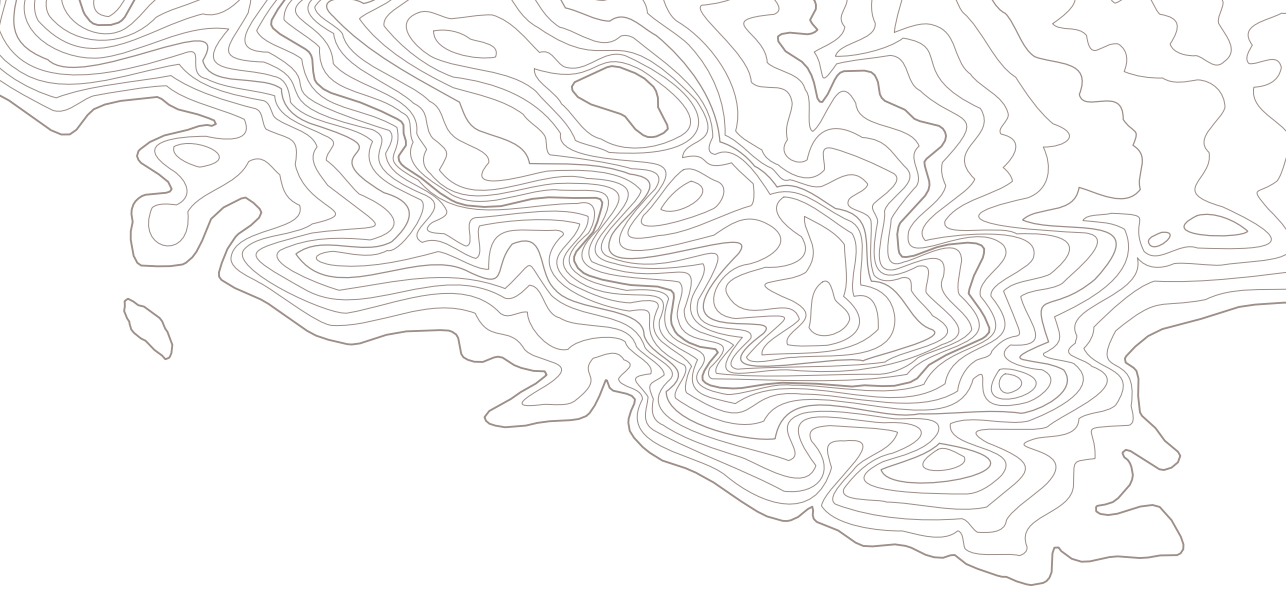
PLU Marnay

L'AUDAB a accompagné la révision du PLU de Marnay en veillant à sa compatibilité avec le SCoT en cours de révision. Pour ce faire, elle a analysé les documents transmis par les bureaux d'études, formulé des observations et participé à toutes les réunions de travail.

Appuis à d'autres territoires élargis : Le PLUi de la CC Bresse-Haute-Seille

L'AUDAB a accompagné la CC Bresse-Haute-Seille dans le lancement de la démarche d'élaboration du PLUi : écriture de la délibération de prescription, rédaction du volet technique du marché public visant le recrutement d'un groupement chargé de l'élaboration du document, choix de ce prestataire et lancement de sa mission.





Appuis à d'autres territoires élargis : Jura Nord

L'AUDAB a mené des questionnaires à destination des élus, du service d'aide à l'autorisation du droit des sols et des entreprises du territoire afin de recueillir des informations sur les problématiques liées à l'application du PLUi de Jura Nord, suite à son approbation le 28 novembre 2024.

Les résultats de cette analyse, ainsi que les éventuelles procédures d'évolution pour répondre à ces problématiques, ont été présentés lors de la conférence des maires en décembre 2025.

Appuis à d'autres territoires élargis : Le PLUi du Plateau du Russey

En 2025, l'AUDAB a accompagné les élus de la Communauté de Communes du Plateau du Russey dans leur réflexion quant à un éventuel transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme et carte communale » des communes à l'EPCI, avec pour objectif de prescrire l'élaboration du PLUi avant les élections municipales de 2026, dans le cas où le transfert aboutirait.

Au cours de l'année, des temps d'échanges à destination des Maires et des conseillers municipaux ont été animés par l'AUDAB, avec pour objectif d'informer les élus des tenants et aboutissants de la prise de compétences (calendrier, gouvernance, effets sur les démarches d'urbanisme en cours, conséquences juridiques, etc.). Lors du conseil communautaire du 10 septembre actant le transfert de la compétence, une minorité de blocage a néanmoins exprimé son opposition à la procédure.

L'accompagnement aux étapes de partage des projets et la mise en œuvre des documents de planification

SCoT du Haut Doubs : pré audit des DUL

En suite de l'approbation du SCoT du Pays du Haut-Doubs en mars 2024, l'AUDAB a été missionnée pour réaliser un « pré-audit » des 41 documents d'urbanisme du territoire (PLUi, PLU et cartes communales) afin d'évaluer leur compatibilité avec le SCoT du Haut-Doubs. Ce travail s'est appuyé sur une sélection de prescriptions prioritaires, notamment en matière de gestion foncière.

Les résultats de ce pré-audit ont été présentés aux deux communautés de communes qui ne sont pas en PLUi, à savoir la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs et celle de Doubs et Loue.

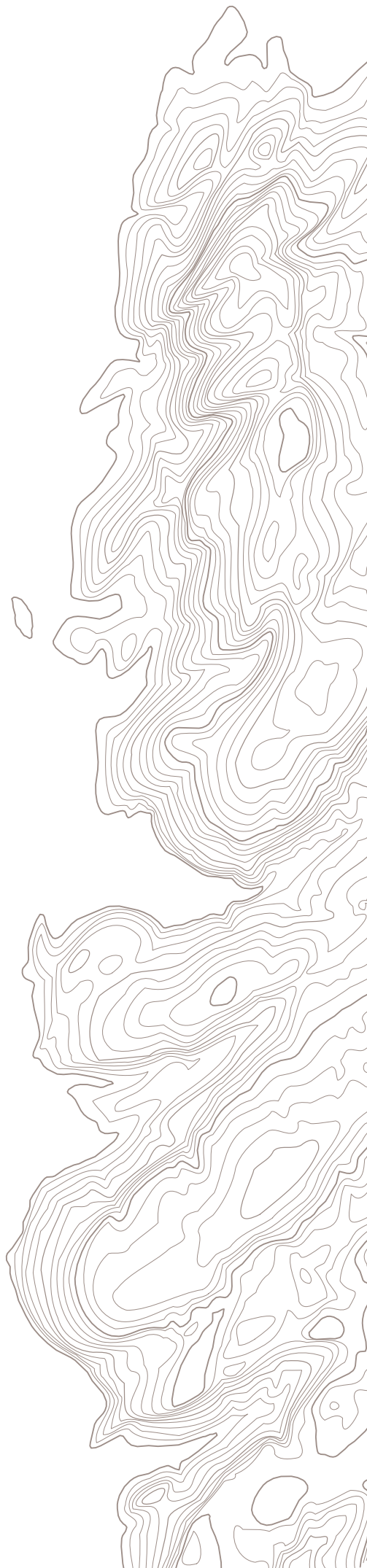
Par ailleurs, des notes techniques ont été rédigées pour avis à la suite de l'arrêt du PLU de la commune d'Oye-et-Pallet, de la modification simplifiée du PLU des Fourgs, ainsi que de l'arrêt du PLU de la commune de Métabief.

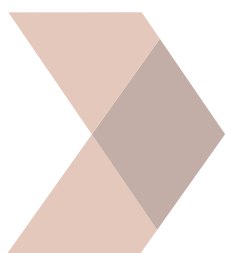
Le SCoT du Pays Horloger

L'année a été consacrée au lancement de la mise en œuvre du SCoT avec la stabilisation de « l'état zéro », fournissant la donnée de base à partir de laquelle le premier bilan à mi-parcours sera établi.

SCoT pays Graylois : appui à l'analyse des DUL et fiches outils

L'AUDAB a accompagné le Pays Graylois dans l'élaboration des fiches outils et la présentation de l'état 0 de celui-ci à la commission SCoT du 26 février 2025.





L'évolution urbaine et la qualité de vie sources d'attractivité des territoires



L'appui aux dispositifs nationaux pour accompagner les évolutions urbaines

L'AUDAB a participé à la définition et la mise en œuvre d'actions d'animation autour de la revitalisation, au sein du comité de partenaires, animé par la Région BFC. Elle a également travaillé avec les autres partenaires à la préparation et l'organisation d'une première journée « revitalisation », qui a eu lieu fin septembre à Giromagny sur la requalification des friches, à destination des collectivités en revitalisation (dispositifs C2R, Petites Villes de Demain, etc).

Rayonnement et attractivité

Comprendre et activer les systèmes territoriaux et les leviers locaux et régionaux de l'attractivité

Courant mars, l'AUDAB a remis au Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) - Bourgogne-Franche-Comté (BFC) - l'étude générale consacrée à l'attractivité régionale en BFC. Fruit d'un travail approfondi mobilisant plus de 200 pages de rédaction et d'illustrations, cette production constitue désormais une référence structurante pour comprendre les dynamiques territoriales à l'œuvre au sein de la BFC et à ses marges. L'ensemble se décline en cinq volets complémentaires : une première partie consacrée à la présentation et à la méthodologie de l'étude attractivité ; un second volume articulant diagnostic et pronostic territorial « au fil de l'eau » inspiré du scénario tendanciel de l'INSEE ; un troisième dédié à la « thérapie régionale » où sont formulées les préconisations stratégiques à mettre en œuvre ; un recueil de l'ensemble des diaporamas présentés lors de la mission ; enfin, un corpus de cartographies commentées offrant une lecture spatiale fine des résultats. En parallèle, une page Web dédiée à la mission SGAR a été également constituée incluant progressivement tous les contenus réalisés : étude, cartographies, analyses, présentations, comptes-rendus...

Par sa clarté, sa cohérence et sa capacité à mettre en perspective les enjeux territoriaux actuels et futurs, cette étude attractivité vise à éclairer durablement l'action publique et à offrir aux territoires adhérents une base solide pour nourrir leurs propres réflexions stratégiques. Elle témoigne également de l'ambition collective visant à mieux comprendre, renforcer et partager les leviers d'attractivité régionale.



Le centre-ville et les activités sportives d'outdoor favorables à l'attractivité bisontine

En collaboration avec la Direction de l'attractivité de Grand Besançon Métropole, L'AUDAB réalise une étude attractivité en deux temps.

Le premier temps est consacré au centre-ville de Besançon, au cours duquel un portrait synthétique du centre-ville de Besançon est réalisé. L'objectif de l'étude est de comprendre ce qu'est un centre-ville et en particulier celui de Besançon, en analysant plusieurs thématiques qui font la spécificité de la ville : patrimoine, lieu de vie (habitat, commerce, mobilité, convivialité) mais aussi lieu pour se ressourcer (nature en ville, outdoor, environnement). La finalité de l'étude est de dresser une carte d'identité du centre-ville de Besançon, en analysant les évolutions sur ces grandes thématiques et en le comparant à des centres-villes de communes de tailles comparables.

Le second temps, sera consacré à l'étude sur les activités d'outdoor favorables à l'attractivité du territoire. Le rendu sera proposé en 2026.

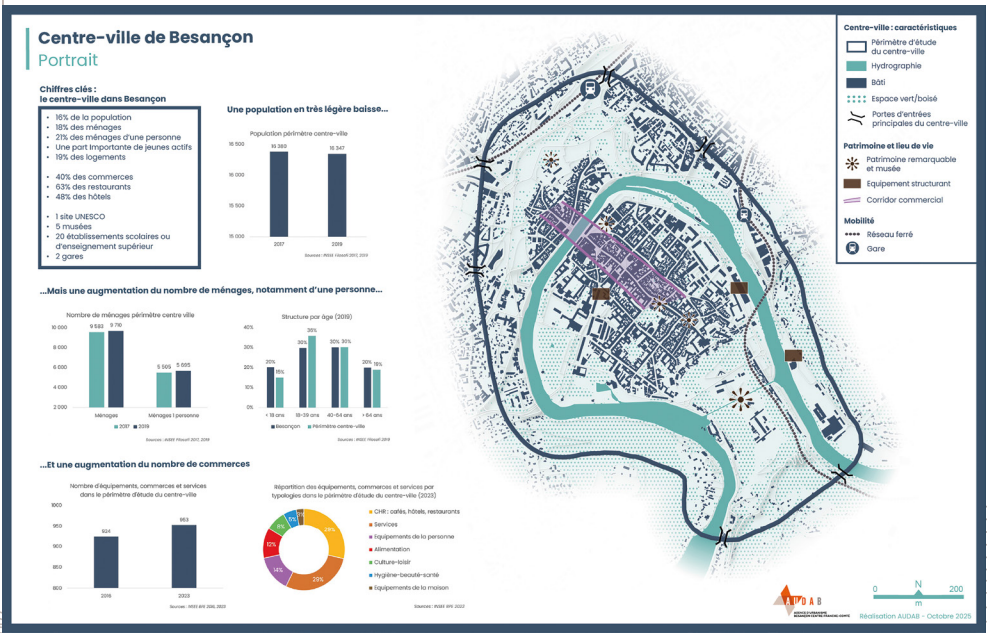
Le développement de toiles territoriales pour des actions opérationnelles d'attractivité

Depuis plus d'un an, l'AUDAB a bénéficié d'un suivi de réalisation de toiles assuré par l'agence d'urbanisme de Dunkerque (AGUR), pionnière de cette approche systémique. Après une première expérimentation réussie au premier semestre, avec la réalisation d'une « mini-toile » consacrée à l'eau, cette dynamique a permis d'engager avec le SGAR la conception de deux toiles industrielles sur des terrains régionaux stratégiques : le territoire du Creusot-Montceau-les-Mines, marqué par une histoire industrielle dense et en mutation technologique, et le bassin de Dole-Tavaux, caractérisé par une forte spécialisation chimique et logistique.

Le lancement de ces deux toiles s'inscrit dans un temps long, favorable à l'approfondissement des analyses, à l'intensification des échanges partenariaux et au renforcement de la dimension opérationnelle des résultats. Leur élaboration suit un calendrier progressif, échelonné jusqu'à fin 2026, afin de garantir une appropriation collective et une mise en perspective stratégique adaptées aux enjeux locaux et régionaux.

Ces toiles ne constituent pas seulement de simples représentations, elles sont conçues comme de véritables outils d'action collective. Leur construction, volontairement évolutive et ouverte répond à un objectif stratégique : en faire des leviers de mobilisation, d'appropriation et de décision au service de l'attractivité régionale.

Portrait du centre-ville de Besançon, octobre 2025.



Les projets d'aménagement et de renouvellement urbain

Boussières - Projet global

La commune de Boussières a souhaité faire un état des lieux de l'existant et des perspectives possibles sur son territoire communal, au sein d'une réflexion d'ensemble pour un projet plus global d'aménagement. L'AUDAB a donc proposé un accompagnement via un diagnostic socio-démo-économique, urbain et paysager et une vision extérieure apportée sur les projets envisagés par la commune. Une attention particulière a également été portée à la dimension « culturelle » et au rayonnement de Boussières : la commune a été retenue dans le cadre du programme « Village d'avenir » pour le développement de sa bibliothèque/médiathèque.

Devecey - Revalorisation des abords du linéaire commercial et du parvis de l'école

Dans le prolongement des études menées en 2024 (Requalification de la RD14 & Valorisation du terrain SIRUGUE), la commune a souhaité poursuivre ses réflexions le long de l'axe et imaginer l'évolution du parking du linéaire commercial qui le borde, ainsi que du parvis de l'école. Une étude intégrant des éléments de concertation est attendue associant les propriétaires et commerçants du linéaire, ainsi que le personnel de l'école.

Le travail est engagé, un premier questionnaire à destination des commerçants a été proposé. La phase de concertation de l'étude sera menée en 2026 et des hypothèses d'aménagement seront réalisées au cours du premier semestre.

Francois - Réalisation d'un parcours patrimonial

La commune de Francois a sollicité l'AUDAB dans le cadre de la réalisation d'un itinéraire valorisant les éléments patrimoniaux de la commune. Déjà accompagnée par l'association locale « Histoire et Patrimoine », la commune avait identifié les éléments à valoriser, effectué les recherches historiques, et écrit une première version des textes à intégrer dans les différents supports. L'Agence a accompagné la commune dans la réalisation d'éléments graphiques avec notamment un dépliant présentant le cheminement, la réalisation de prises de vue et l'élaboration de propositions concernant l'implantation des panneaux in situ. L'étude s'est achevée au cours du mois d'octobre par l'accompagnement de la commune dans son dialogue avec l'entreprise chargée de concevoir et implanter les panneaux.

La balade

proposée chemine à travers le village et ses paysages naturels, elle vous permet de découvrir **16 éléments de patrimoine** sélectionnés qui témoignent de l'histoire de la commune.

Francois possède un patrimoine riche et varié :

- L'église de la Nativité-de-Notre-Dame
- Une mairie-école
- Deux fontaines du XVIII^e siècle
- Une gare de 1895.

Et bien d'autres monuments à découvrir !

**Distance**
5 km

**Durée**
environ 2 h



Infos pratiques

 **Vous venez en voiture ?**
Parking le plus proche :
Salle des associations, 2 Rue de l'Eglise
Cimetière, chemin de Terre Rouge

 **En bus ?**
Ligne 6a depuis le Pôle Témis / Hauts du Chazal
Ligne 6B depuis Mazerolles-le-Salín / Hauts du Chazal

 **À vélo ?**
Profitez des voies cyclables reliant la commune de Francois à Besançon, Senne-les-Sapins et Montfermeil-le-Château.

Contact

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie
au : 03 81 46 20 90 ou par mail : mairie@francois.fr
Place Georges Maurivard, 25770 Francois
www.francois.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Du Lundi au Vendredi : 8h - 12h
Le Mardi : 16h30 - 18h30

Envie d'en savoir plus sur le patrimoine de Francois ?
Flashez le QR code ▶





Découvrez le patrimoine de Francois

À quelques minutes seulement de Besançon, partez à la découverte d'une commune chargée d'histoire, au patrimoine riche et varié.

Parcours
≈ 2 h



Recto du dépliant de présentation du parcours patrimonial imaginé dans la commune de Francois.

Rapport d'activités AUDAB 2025

51

Gy - Redynamisation du cœur de bourg

La commune a sollicité l’agence dans le cadre de la réalisation d’un nouveau schéma de circulation associé à un projet de redynamisation du cœur de bourg. Le projet valorise et étend les cheminements en modes actifs développés par la commune en périphérie de son centre ancien, tout en proposant une amélioration des ambiances et usages des espaces publics du cœur de bourg.

L’étude est finalisée et a été présentée en conseil municipal en octobre. Le travail propose un plan de circulation et de stationnement visant à apaiser les déplacements à l’échelle de la commune, ainsi que des orientations de valorisation des espaces publics et des cheminements piétons au sein du centre-bourg.



Orientations et proposition d'aménagement sur la séquence centrale de la Grande Rue - Commune de Gy.



Orientations et proposition d'aménagement sur la séquence est de la Grande Rue - Commune de Gy.

Montferrand-le-Château - Développement d'espaces publics et d'une salle des fêtes au sein de La Marne

Dans le prolongement d'une étude menée en 2024 focalisée sur le cœur de bourg, la commune a souhaité poursuivre ses réflexions au sein du lieu-dit de « La Marne » situé au nord. Cette étude a pour but d'étudier la localisation d'une nouvelle salle des fêtes, améliorer les espaces publics de ce secteur et développer sa connexion en modes actifs avec le centre bourg.

Une réunion de lancement a eu lieu au cours du mois de septembre et l'étude est en cours de réalisation, sa finalisation aura lieu en début d'année 2026.



Pelousey - la mutation à venir du château d'Uzel

La commune a souhaité être accompagnée par l'AUDAB dans le cadre de la mutation du site du Château d'Uzel afin de pouvoir conseiller la Fondation Pluriel qui reçoit de nombreuses propositions de projets de différentes natures. L'enjeu est donc de voir comment peuvent muter de façon cohérente les différents espaces composant le site du château. Même si la commune n'est pas propriétaire des bâtiments, l'idée est d'encadrer le devenir de ce site important qui fait aujourd'hui partie intégrante du tissu urbain et qui est ouvert au public. Pour ce faire, l'AUDAB a proposé un accompagnement pour une réflexion d'ensemble permettant d'orienter la commune sur des questions de bail emphytéotique et d'organisation générale des parcelles et des bâtiments vis-à-vis des différentes propositions de projet de la part des porteurs ou d'autres possibilités pouvant fonctionner ensemble. L'agence doit également formuler des propositions en adéquation avec le maintien de l'activité de la Fondation Pluriel sur deux des bâtiments et la proximité du site avec des espaces résidentiels.

À ce stade, l'AUDAB a assisté à une réunion multi-acteurs et une visite des bâtiments. Elle a également échangé avec l'un des porteurs de projets pour mieux cerner ses besoins et la compatibilité avec le contexte du château. Cette étude doit se poursuivre en 2026 pour proposer des pistes programmatiques et d'organisation générale du lieu.

*Visite du site du
Château d'Uzel de
Pelousey.*

Pirey - Valorisation des abords de la Chapelle

La commune a sollicité un accompagnement dans le cadre de la valorisation d’espaces publics à proximité de l’ancienne Chapelle du Refuge située à l’Est de la commune. L’Association Patrimoine Insertion (API) mène un processus de restauration du bâti, la commune souhaite requalifier les espaces publics de ses abords et valoriser le cheminement actif liant Pirey à École-Valentin figurant dans le schéma cyclable.

Le travail s’est achevé au cours du mois de juin avec une proposition des espaces publics aux abords de la chapelle, nourrie des discussions rendues intermédiaires.

Scénario 1

Zoom 1 : Le jardin de la chapelle

① Vue sur le jardin de la chapelle

④ Vue sur les aménagements depuis la rue du Moulin



PROJET COMMUNAL - PIREY - ABORDS DE LA CHAPELLE | 29

Premier scénario d'aménagement proposé pour la valorisation du site près de l'ancienne Chapelle du Refuge de Pirey, juin 2025.

Pouilley-les-Vignes - Étude d’implantation d’équipements

La commune a sollicité l’agence dans le cadre du développement d’une OAP dédiée au développement de nouveaux équipements publics. Le programme envisagé comprend de nombreuses fonctions (caserne du SDIS, bassin de natation scolaire, salle des fêtes, etc.). Par conséquent, l’étude comporte une part importante liée à la concertation des différents acteurs souhaitant s’installer, et la réalisation d’un dimensionnement juste et d’une proposition d’implantation cohérente à l’échelle du périmètre.

L’étude est finalisée, les rencontres avec les différents porteurs de projets ont été réalisées et un schéma d’implantation a été partagé avec la commune et les porteurs de projet associés. Des contacts ont été proposés à la commune de manière à acquérir les terrains et amorcer la phase de faisabilité de l’étude.



Arbres existants

Arbres projetés

Espaces de pleine terre

Espaces publics paysagers qualifiés

Noues

Espaces bâtis

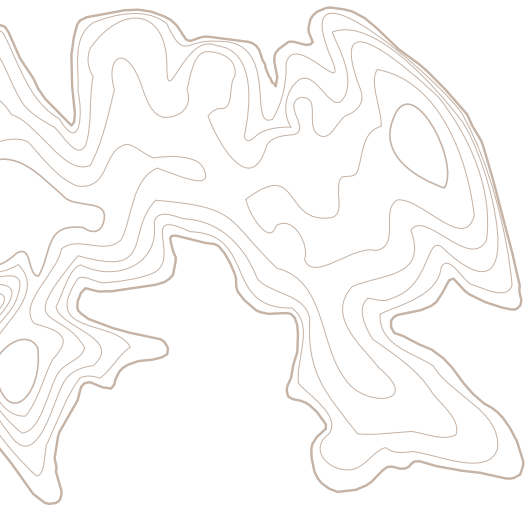
Zone de développement des prolongements extérieurs

Voiries

Espaces de stationnement

Chemins modes actifs

Schéma d'implantation des nouveaux équipements publics de Pouilley-les-Vignes, novembre 2025.



SEEB - Étude d'évolution de la crèche des Petits Loups

La présidente du SEEB (Syndicat d'Études de l'Est Bisontin) a sollicité un accompagnement de l'agence vis-à-vis de l'acquisition de locaux situés dans le prolongement de la crèche « des petits loups » située au sein de Chalezeule. Au cours de l'année, une étude d'opportunité et de programmation menée en relation avec la CAF a permis aux élus du syndicat de stabiliser le programme envisagé et de s'orienter vers la réalisation d'un Pôle Petite Enfance. Ce travail de programmation a été prolongé par la réalisation de scénarios d'évolution de l'aménagement du bien qui ont été présentés lors d'une réunion intermédiaire.

À la suite de ce travail, une visite du bien a été réalisée en compagnie de la présidente du SEEB, la DDT, ainsi que les équipes de Soliha afin d'approfondir le diagnostic et anticiper la faisabilité des premières pistes d'aménagement. Le travail de l'AUDAB s'est achevé par le partage d'une version approfondie de l'étude aux équipes de Soliha qui accompagneront le syndicat dans la réalisation de son projet.

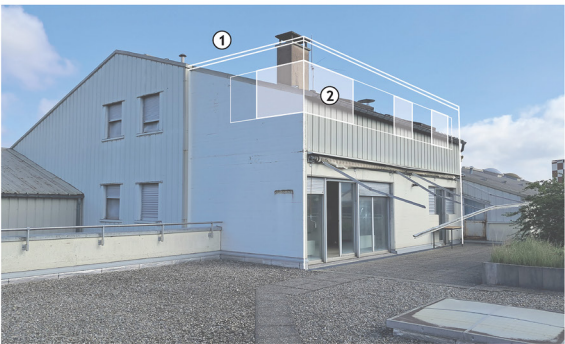
Diagnostic - Opportunités

La rénovation du bien, une opportunité pour développer les surfaces utiles du R+2.

Une évolution du profil de la toiture

La toiture bipans actuelle génère un rampart de toiture important au R+2 qui réduit significativement sa surface utile.

- ① Une rénovation de la toiture est indispensable, ces travaux représentent une opportunité pour faire évoluer le profil de la toiture.
- ② L'évolution de la toiture permettrait de remplacer les ouvertures en toiture existantes offrant peu de vues par des ouvertures conventionnelles offrant des vues sur le paysage boisé au Sud depuis l'intérieur des salles.



Rafrâchir : des bénéfices multiples

Le rafraîchissement est une nécessité face aux défis climatiques.
Rafrâchir les centres historiques présente de nombreux bénéfices :



CLIMAT

- Ilot de fraîcheur
- Climatiseur naturel
- Fixation du CO2 et filtration des particules fines



ECONOMIE

- Attractivité de la ville (tourisme)
- Influence sur le prix du marché



SANTÉ & SOCIAL

- Diminue le stress et le ressenti du bruit
- Encourage l'activité physique



BIODIVERSITÉ

- Bénéfice écologique
- Continuités écologiques
- Refuge de la faune et de la flore

Extrait du diaporama Rafrâchir les centres historiques, bénéfices multiples et nécessité face aux défis climatiques, septembre 2025.

Les espaces publics patrimoniaux et la nature en ville

En 2025, l'AUDAB a mené des recherches exploratoires sur l'adaptation des espaces publics patrimoniaux face au changement climatique. Un premier document a été rédigé pour contextualiser le sujet, en y intégrant des modélisations de microclimats urbains, en présentant des projets inspirants à l'échelle nationale et suisse, et en synthétisant les solutions mises en œuvre.

La participation au club FNAU Culture et Patrimoine, à Bordeaux en avril 2025, sur la thématique "Nature en centres anciens", a permis d'enrichir cette réflexion avec de nouvelles références et d'approfondir les connaissances sur le sujet.

Par ailleurs, l'AUDAB a produit un poster illustrant des solutions fondées sur la nature pour l'adaptation des espaces publics et espaces libres au changement climatique, qu'elle expérimente à l'échelle d'un îlot test, représentant l'identité locale bisontine.

L'adaptation du bâti au changement climatique dans les périmètres patrimoniaux, notamment en centre ancien

L'AUDAB a réalisé un travail exploratoire sur l'adaptation du bâti des centres anciens au changement climatique. Après une collecte et une analyse des données existantes dans le centre ancien de Besançon (dates de construction, performances énergétiques des bâtiments), l'équipe a échangé avec Nadège Bellon, architecte des bâtiments de France, pour poser les bases d'une réflexion approfondie. Parallèlement, un benchmark de références inspirantes, tenant compte des contraintes patrimoniales et architecturales, a été réalisé puis synthétisé dans un document de présentation.

Enfin, l'AUDAB a produit un poster illustrant les solutions d'adaptation qu'elle expérimente à l'échelle d'un îlot test, représentant l'identité locale bisontine. Ce travail intègre le bâti, les espaces publics et les espaces libres, soulignant ainsi leur complémentarité dans l'adaptation au changement climatique.

Extrait document de synthèse intitulé Rafrâchir les lieux de vie des centres anciens, septembre 2025.

Chiffres clés de la vulnérabilité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté :



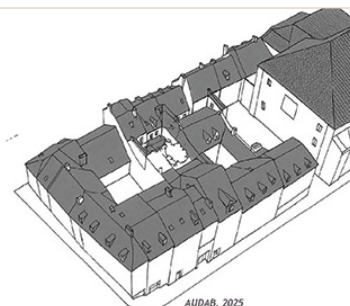
295 000 ménages en situation de **vulnérabilité énergétique**



Région la plus touchée de France métropolitaine

24% des **ménages** de la région sont concernés par la **vulnérabilité énergétique**

Source : INSEE. 2021



AUDAB. 2025

Les conseils en aménagement des ZAE en Bourgogne-Franche-Comté

Dans la continuité de la mise en œuvre d'un Guide des bonnes pratiques pour l'aménagement et la valorisation des zones d'activités économiques (ZAE) sur le territoire du PNR Doubs Horloger, l'AUDAB poursuit son accompagnement auprès de cet acteur en menant des actions de sensibilisation vers les différents publics concernés. L'objectif étant de les amener à penser la ZAE comme un espace de vie limitant son impact environnemental avec une vue d'ensemble sur les espaces publics et privés. Pour l'année 2025, un terrain d'étude a été sélectionné : la ZAE existante des Butiques (CC Plateau du Russey).

Pour ce faire deux ateliers ont été préparés et animés par l'AUDAB.

Atelier 1 : Elus et techniciens avec la compétence économique

Une balade urbaine a pu être réalisée sur la zone choisie, rythmée par des questions / réponses et des jeux de rôle pour sensibiliser aux améliorations possibles. Ensuite, un travail sur plan a été réalisé avec des réflexions portant sur l'amélioration de l'existant et un réaménagement total de la zone.

Atelier 2 : entreprises de la zone des Butiques et CCI, AER, Département (conseiller et financeurs pour les ZAE et entreprises)

Les entreprises ont pu être questionnées sur leurs perceptions, usages, et besoins. Il leur a ensuite été présentées des actions pouvant être menées par la CC du Plateau du Russey sur les espaces publics, découlant notamment du précédent atelier ainsi que des pistes d'actions sur les espaces privés et pour finir, des outils ou des financements possibles pour la mise en œuvre. Selon les retours des entreprises il a pu être identifié des pistes à approfondir avec elles par la communauté de communes.

Une plaquette synthétique et communicante sur les deux temps a été réalisée par l'AUDAB.

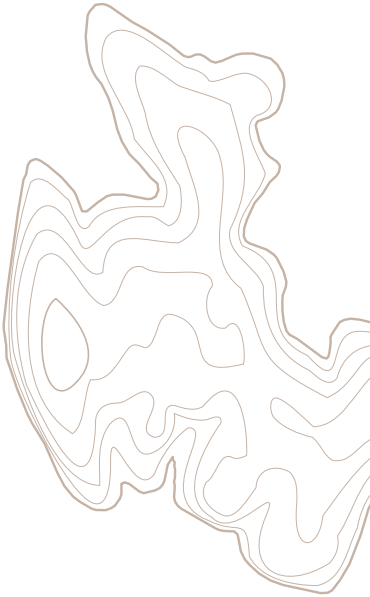
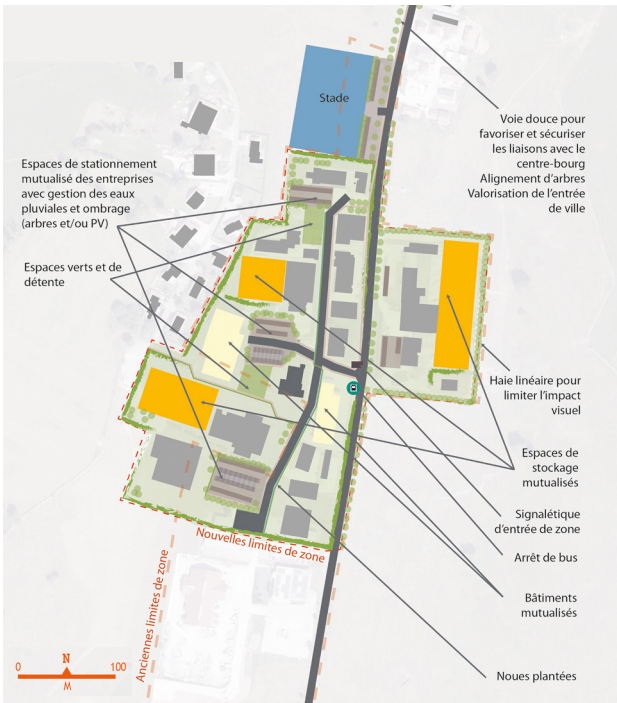


Schéma réalisé à la suite de l'atelier 1 de sensibilisation pour mettre en œuvre le guide des bonnes pratiques de l'aménagement des zones d'activités économiques (ZAE), mars 2025.





3

Les sobriétés accélératrices d'un nouveau modèle de développement

p.60

La planification verte
et les systèmes
d'acteurs locaux

p.61

L'optimisation
des espaces



La planification verte et les systèmes d'acteurs locaux

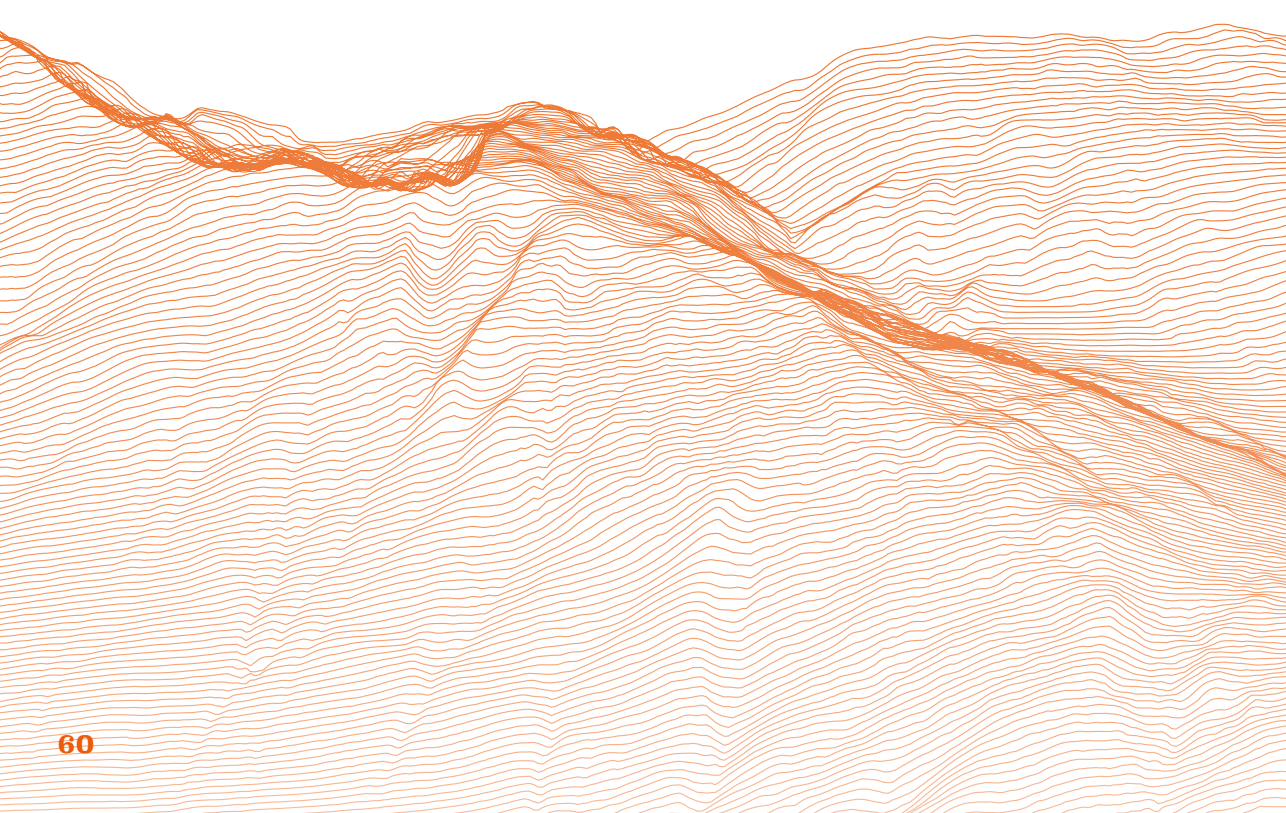


La transition et la planification écologique et énergétique

Dans la poursuite du travail engagé en 2024, l'AUDAB est venue en appui en début d'année auprès de la communauté de communes du Val de Morteau afin de finaliser le dépôt des données des ZAER sur la plateforme ENR de l'État.

Le développement des zones agricoles protégées (ZAP)

Une réunion s'est tenue le 26 mars, en présence d'Emma Bauquerey (stagiaire) et d'Isabelle Berython de la Direction transition écologique de Grand Besançon Métropole. Cette rencontre a permis d'aborder les premiers enjeux agricoles identifiés par l'AUDAB et de faire un point sur les données disponibles.





L'optimisation des espaces



Les études préalables à la reconversion de friches (Doubs)

PNR Doubs Horloger

Dans la poursuite du travail mené en 2024 sur l'identification du potentiel de friches sur le territoire, certains sites ont été retenus pour poursuivre les réflexions afin de constituer par la suite, des exemples pour le territoire.

Sur les sites sélectionnés de Damprichard, Saint-Hippolyte et Les Fins, l'AUDAB propose de :

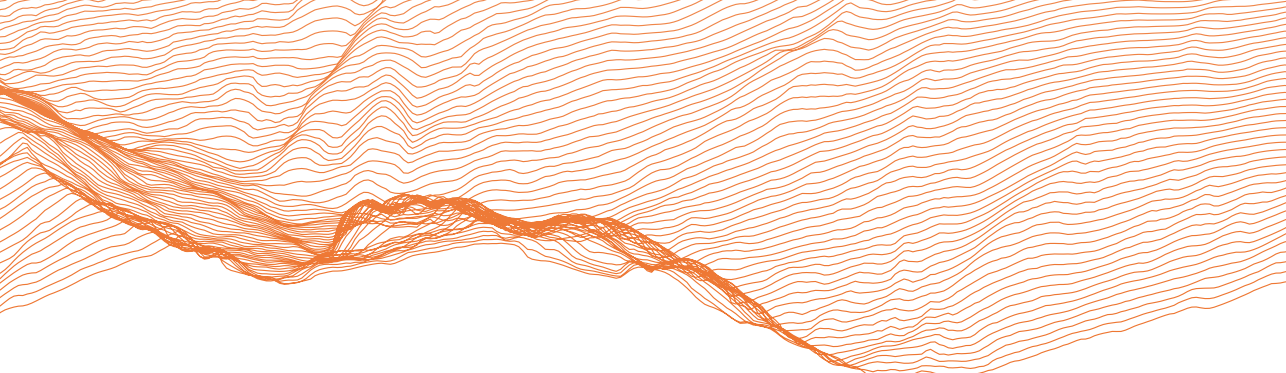
- définir des intentions de projet sur les sites en s'appuyant sur les enjeux et besoins,
- accompagner à la définition d'axes programmatiques et proposer des pistes pré-opérationnelles,
- accompagner à la traduction des orientations dégagées dans les documents de planification (OAP).

Un dossier de demande de subvention Fonds Vert a été constitué et déposé auprès des services de l'Etat pour cette action. Des visites faisant également office de réunion de travail avec les élus et les partenaires ont été réalisées, de même qu'une présentation intermédiaire des études.

Cette étude a vocation à se poursuivre jusqu'à juin 2026 pour finaliser les rapports d'étude, proposer une plaquette synthétique des enjeux et des pistes programmatiques et pré-opérationnelles sur les sites ainsi qu'une publication de promotion de la démarche.



Photo et schéma d'intention de projet du site de reconversion de la friche de Saint-Hippolyte, décembre 2025.



Les études préalables à la reconversion de friches (Jura)

PETR du Pays Lédonien

Dans la continuité des travaux de 2023-2024 menés par l'AUDAB sur l'observatoire des friches, le PETR du Pays Lédonien a sollicité l'agence afin de disposer d'un recensement des friches au sein de son périmètre.

Un formulaire d'enquête ainsi qu'un kit ont été constitués, permettant aux communes de réaliser le recensement des friches au sein de leur territoire. Ainsi, les 199 communes, réparties dans quatre EPCI, ont pu disposer d'un dossier individuel. Des présentations de la démarche ont été réalisées lors des instances intercommunales.

À partir des retours des enquêtes de terrain, une base de données friche a été constituée et transmise aux territoires. Géolocalisée, elle rassemble un certain nombre de données liées à l'identité du site (références cadastrales, typologie), à ses caractéristiques (localisation, bâtiment, desserte) mais aussi à son histoire (ancienne occupation, historique). Des informations supplémentaires (patrimoine, environnement) issues de données existantes sont ajoutées à la base enquête en complément.

Les résultats de l'enquête seront présentés lors d'un COPIL prévu début 2026.

L'accompagnement à la réhabilitation de friches dans le périmètre du SCoT de Besançon Cœur Franche-Comté

En suite des études urbaines réalisées en 2024 sur dix friches du SCoT de Besançon, l'AUDAB a proposé un accompagnement complémentaire pour poursuivre l'engagement d'un site vers la phase opérationnelle. Il s'agit de l'ancienne fruitière de Fontain pour laquelle la commune a pris la décision d'être porteur de projet. En 2025, l'AUDAB a animé régulièrement la commission « Bâtiment » de la commune. Cela a notamment pu permettre d'avancer sur différentes questions (foncier, études, contraintes techniques...).

Une réunion multi-acteurs permettant de mettre autour de la table, les partenaires concernés par un sujet touchant la friche a été organisée. Étaient notamment présents le Département du Doubs, l'EPF, l'UDAP, l'Aide aux Communes de GBM ainsi que son service Eau et Assainissement.

Suite à cela, la commune de Fontain a pris la décision de se faire accompagner par le Département du Doubs et leur dispositif AMO pour lancer une consultation visant à retenir un bureau d'étude pour réaliser une estimation chiffrée de l'opération de reconversion avant les élections.

Une rétrocession du foncier par l'EPF à la commune est également prévue.

Le déploiement de l'outil « O'friches » en région Bourgogne-Franche-Comté

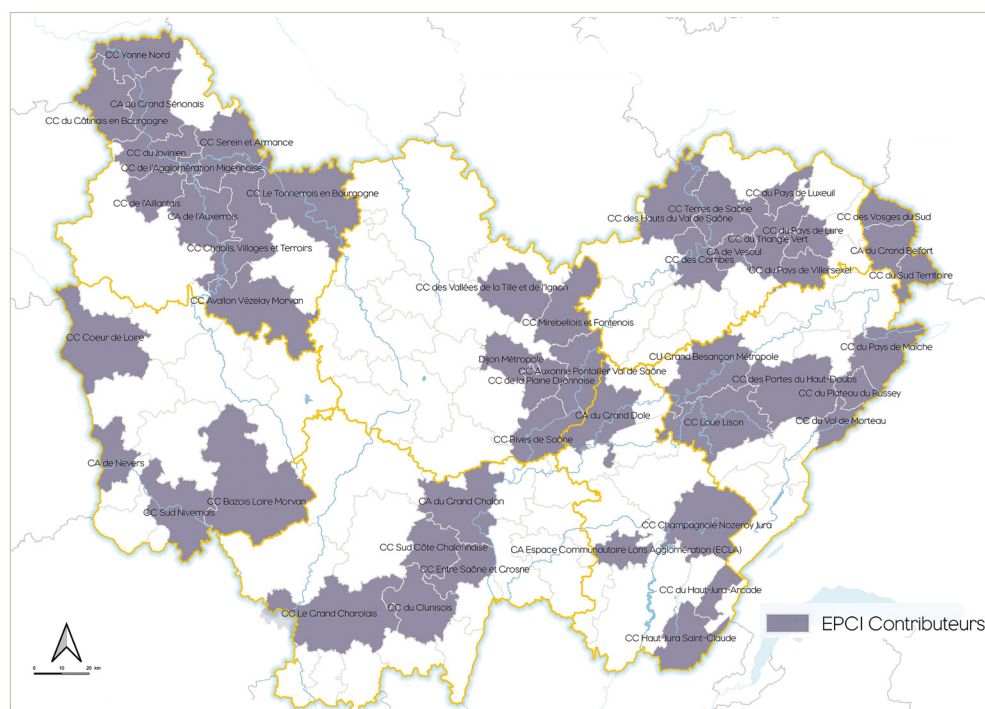
En collaboration avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et les deux autres agences d'urbanisme régionales (AUTB et ADU), l'AUDAB a participé au déploiement de l'outil « O'friches », permettant le recensement des friches à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté. L'outil permet une identification et une caractérisation des friches sur l'ensemble du territoire régional, dans le but de constituer une base de connaissance homogène à disposition des collectivités, via une interface simple et adaptable.

Depuis le mois d'avril, les EPCI sont invités à réaliser le recensement des friches sur leur territoire, soit directement sur la plateforme, soit en transmettant à la Région leur base de données pour les EPCI ayant préalablement réalisé un inventaire des friches.

L'agence joue, d'une part, un rôle d'appui auprès des collectivités, répondant aux sollicitations et interrogations ; et d'autre part, un rôle de médiation, pouvant transmettre les données des EPCI directement à la Région.

L'agence participe aux webinaires de lancement, présentant la démarche, le contexte général lié aux friches, la définition des friches ainsi que la prise en main de l'outil « O'friches ». Ces webinaires sont à l'intention des PETR, DDT et EPCI (ces-derniers sont responsables du recensement sur leur territoire).

En trois mois, un tiers des collectivités a activement contribué au renseignement des friches sur la plateforme. Début décembre, 2102 friches potentielles et confirmées ont été recensées sur « O'friches ». L'ensemble des sites inventoriés représente plus 6900 hectares de foncier notables en Bourgogne-Franche-Comté.



Carte des EPCI ayant réalisé le recensement des friches sur leur territoire, décembre 2025.

Les bilans de consommation d'espaces (obligation loi Climat et Résilience)

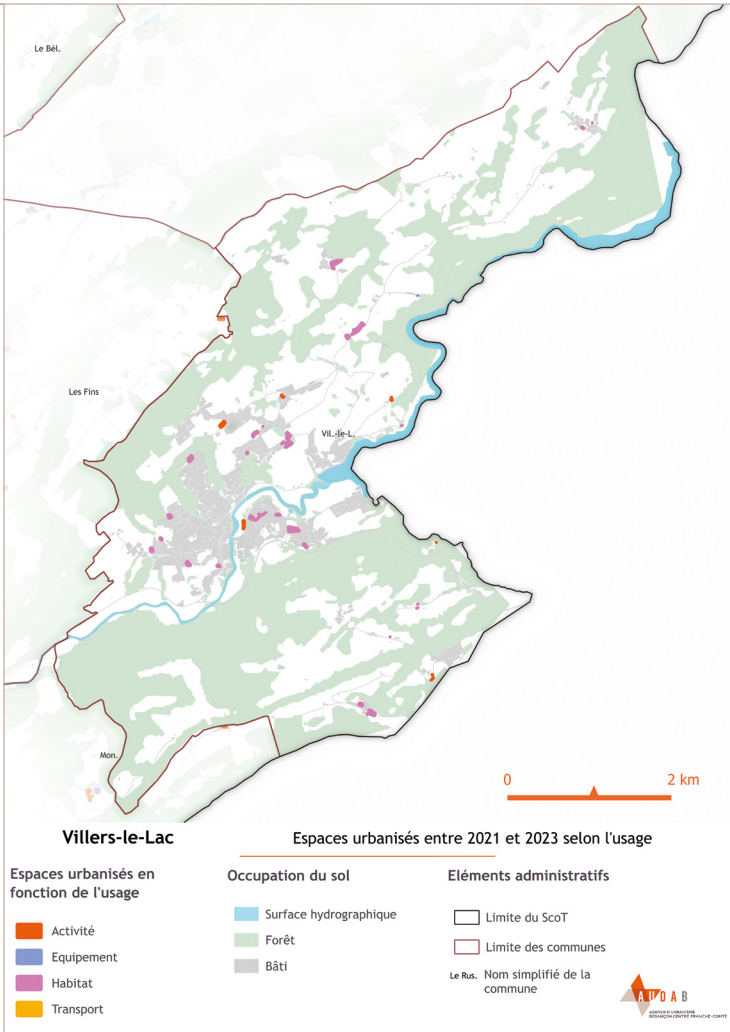
Cette année, plusieurs bilans de la consommation foncière ont été effectués ; ces derniers concernent la période 2021-2023 et font état des espaces urbanisés, de leur localisation et de l'usage qui en est fait.

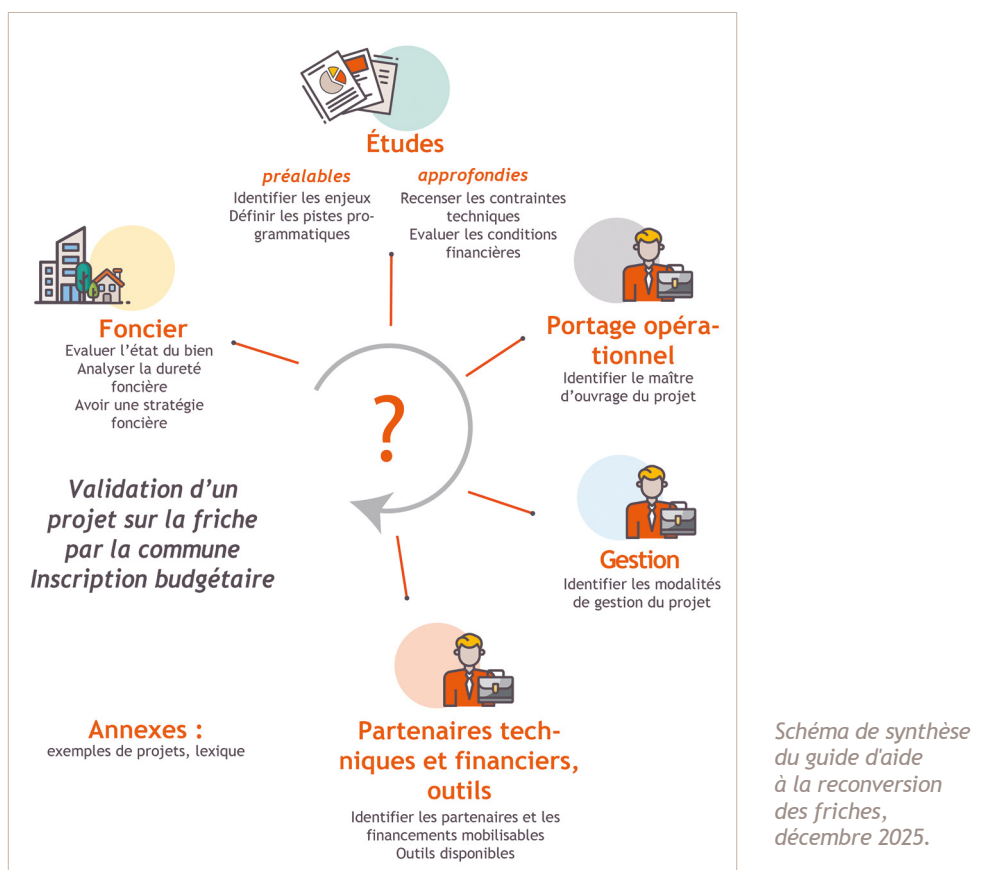
Les territoires du SCoT du Pays Horloger, ainsi que celui de Grand Besançon Métropole ont été réalisés. Une cartographie du territoire est fournie afin de pouvoir géolocaliser les espaces urbanisés et identifier leurs usages. Différents graphiques sont également fournis afin d'identifier les usages et les communes au sein desquelles ses opérations s'effectuent.

Le potentiel de densification dans les documents d'urbanisme

Cette mission a été relancée en fin d'été par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté avec la volonté de développer un guide à destination des élus locaux sur le sujet de la densification et mutation des espaces urbanisés. Cette démarche, pilotée par l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) a mobilisé les trois agences d'urbanisme régionales à travers la mise à jour du canevas du guide et la présentation de cette démarche à la DREAL et aux DDT fin novembre pour enrichissement et validation. L'objectif est une diffusion du guide au deuxième trimestre 2026.

Carte des espaces urbanisés entre 2021 et 2023 sur la commune de Villers-le-Lac, novembre 2025.

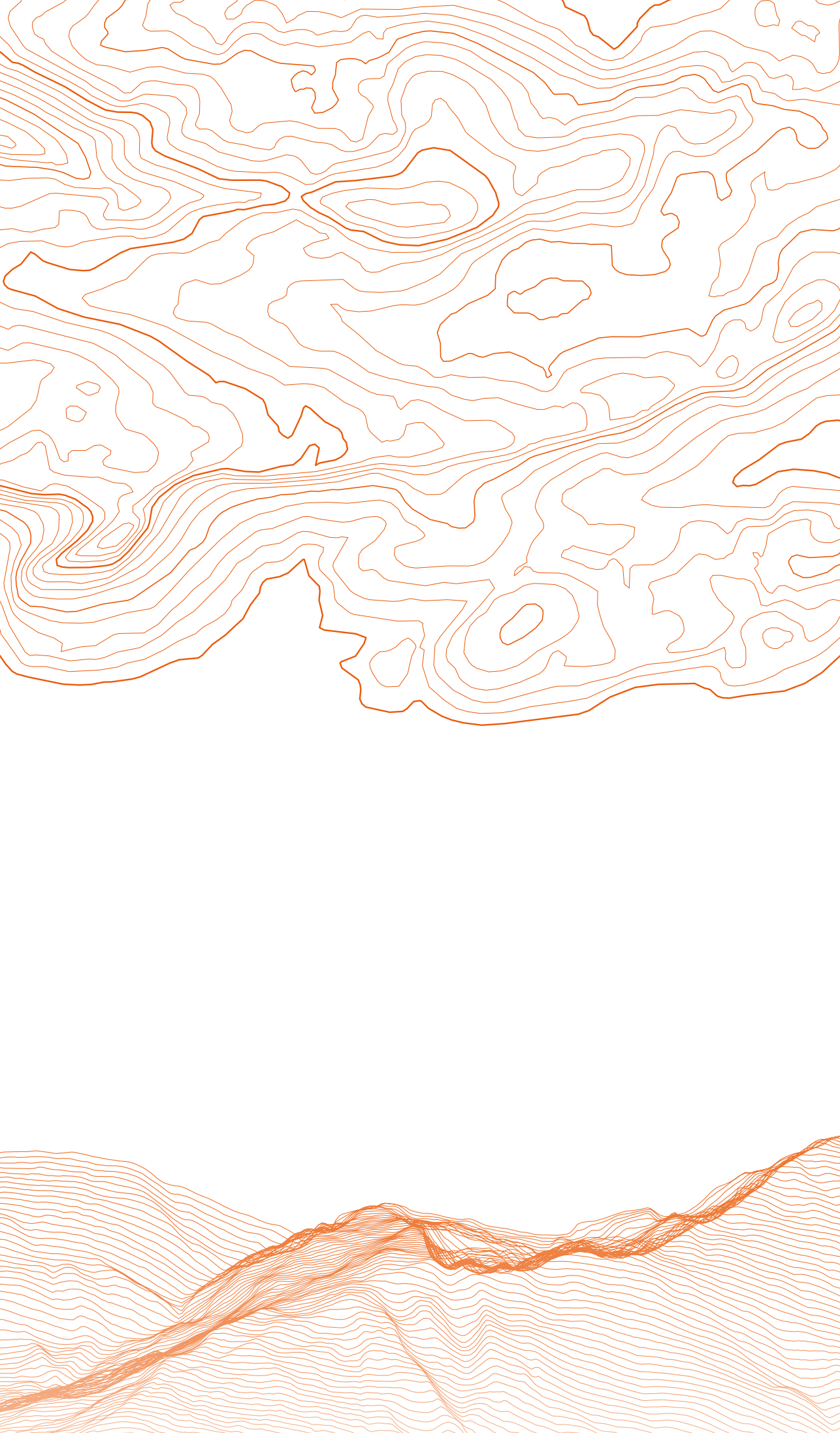




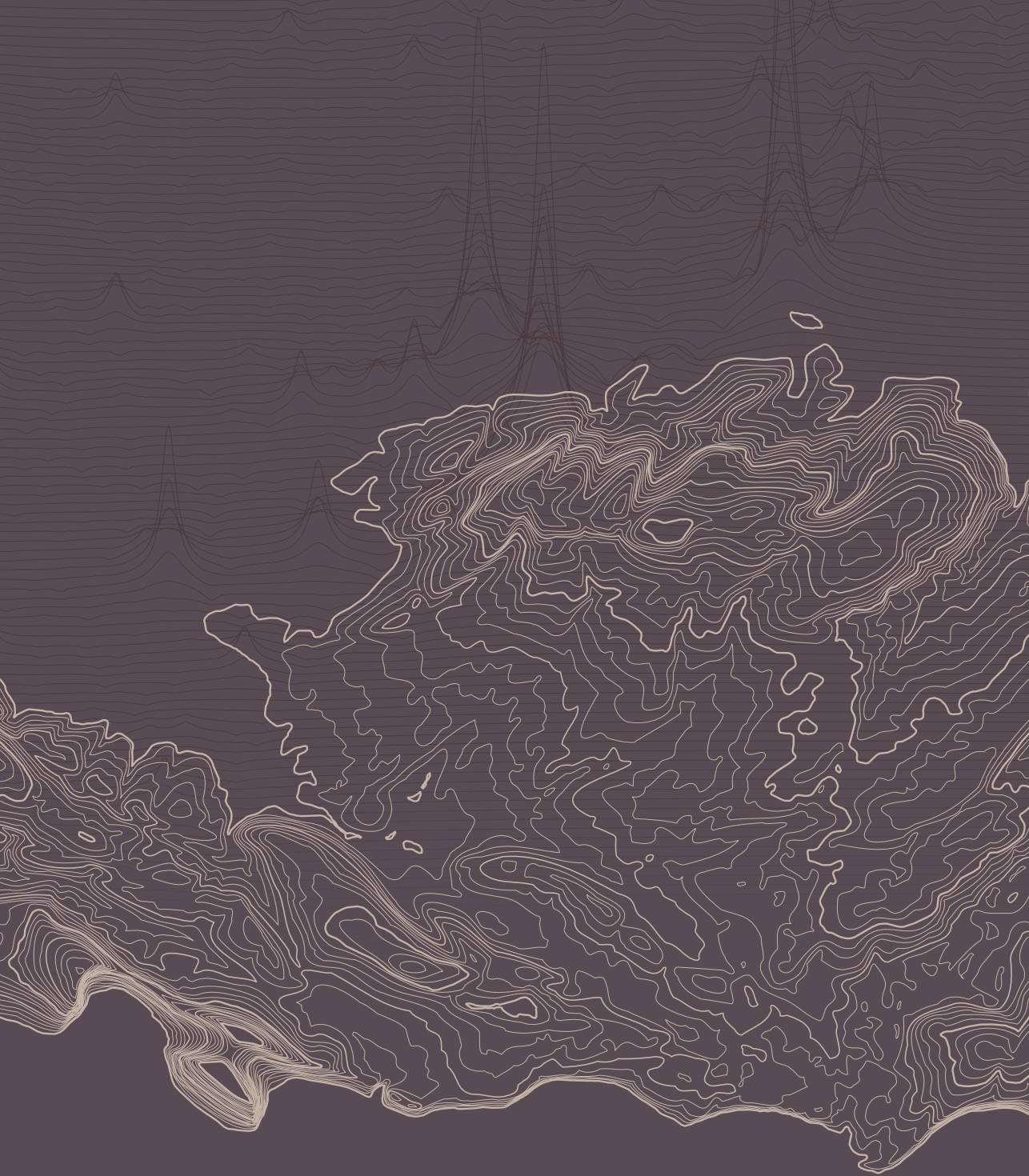
La finalisation du catalogue de pistes pré-opérationnelles concernant les friches

Dans le cadre des études réalisées en 2023 et 2024, dix friches situées dans le périmètre du SCoT Besançon cœur Franche-Comté ont pu faire l'objet d'études urbaines avec des précisions sur les conditions de lancement pré-opérationnel des projets. Il a été identifié un besoin d'une lisibilité des pistes, outils et partenaires mobilisables pour engager les projets de reconversion des friches. Pour accompagner les collectivités, l'élaboration de ce guide d'aide à la reconversion des friches a été engagé courant 2024, alimenté notamment par des rencontres avec des partenaires et des recherches documentaires. Ce catalogue a été finalisé durant l'année 2025 pour être effectif et diffusable auprès des collectivités.

Un premier test sur son contenu a eu lieu lors d'un 30/30 organisé par l'AUDAB le 13 octobre (Plus de détails sur ce 30/30 p.20 de ce rapport).







AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont - 25000 BESANÇON
TRAMWAY & BUS : ARRÊT BATTANT
03 81 21 33 00
www.audab.org